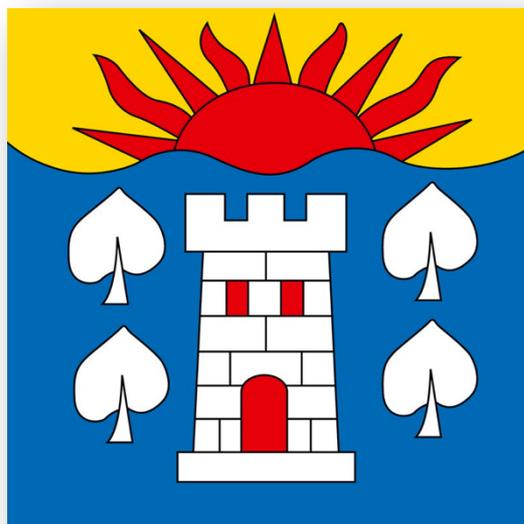


JANVIER - NOVEMBRE 2018

haute école **arc** gestion
neuchâtel berne jura neuchâtel delémont

COMMUNE DE LA FERRIÈRE (BE) :
ÉTUDE EXPLORATOIRE SUR SON DÉVELOPPEMENT

TRAVAIL DE BACHELOR – FILIÈRE : ÉCONOMIE D'ENTREPRISE



Kathleen Fuhrer

Marketing des villes et territoires

Directeur de travail : Monsieur Nicolas Babey

CONFIDENTIEL



RÉSUMÉ

De nos jours, chaque commune est confrontée à une concurrence rude, comme le seraient des entreprises. En effet, les localités doivent désormais mettre en avant leur territoire en proposant des produits et services de qualité, afin de rendre la vie la plus agréable possible, tout en développant au mieux l'économie locale. Toutefois, chaque territoire n'est pas égal à un autre. De par le paysage suisse, il est quelquefois difficile pour une commune de proposer des terrains à bâtir. Étant également confrontées à la révision de la loi sur l'aménagement du territoire, les communes se retrouvent désormais très limitées dans leur développement. En effet, cette révision ayant pour but de limiter le mitage des terrains, recentrer au maximum la population auprès des zones urbaines et veiller à garder suffisamment de terrains agricoles afin que les agriculteurs puissent continuer à produire des denrées alimentaires, ceci peut réfréner les envies de construire des citoyens et autres investisseurs immobiliers. Toutefois, la création de logements n'est pas l'unique élément qui permet le développement d'un lieu. En effet, le but est de proposer une qualité de produits et services aux habitants. Les communes peuvent ainsi développer l'offre privée et associative proposée grâce à l'aide des artisans, commerçants et sociétés locales, mais également auprès de communes limitrophes au travers de collaborations intercommunales en faveur des besoins des habitants.

La commune de La Ferrière est une petite localité située dans le Jura bernois, à l'intersection de trois cantons : Berne, Neuchâtel et le Jura. Composée de 542 habitants, dont la majorité est propriétaires, elle est donc qualifiée de commune résidentielle. Localité limitrophe à celle de La Chaux-de-Fonds, la grande majorité des habitants travaillent et consomment dans cette ville. De ce fait, ce village peut sembler n'être qu'un quartier annexe à la ville de La Chaux-de-Fonds. Toutefois, ce type de problème se retrouve dans la majorité des petites communes voisines de plus grandes agglomérations. Ainsi, il est plus difficile pour ces petits villages de se développer correctement sans voir leur population vivre et consommer dans les villes voisines.

C'est donc grâce à ce travail exploratoire, qui me permettra d'identifier les forces et les faiblesses du village, que je pourrai proposer 9 recommandations qui aideront la commune de La Ferrière à redynamiser la vie du village et recentrer son économie locale.

Ces recommandations seront à mettre en place en premier lieu par l'autorité communale. Cependant, certaines d'entre elles vont requérir l'aide et la collaboration des sociétés locales, des habitants et des communes voisines.

L'avenir de La Ferrière dépendra surtout de la création d'un meilleur lien social entre habitants au travers d'évènements permettant à ces derniers de se retrouver, mais également à travers l'amélioration des produits et services proposés au sein de ce territoire.



TABLE DES MATIÈRES

Résumé	2
Table des matières	3
Description du mandat et présentation de l'organisation	5
Problématique de l'étude	6
Objectifs de recherche	6
Hypothèses de recherche et méthodologie	7
Partie conceptuelle	8
Introduction	8
Théorie de l'économie résidentielle	8
Théorie des agencements marchands	11
Étude des éléments composant l'attractivité du lieu	12
Veille	21
Questions de recherches	28
Diagnostic de l'offre et la demande	29
Introduction	29
Guide d'entretien pour la demande	30
Guide d'entretien pour l'offre	33
Résumés des entretiens de la demande	36
Résumés des entretiens de l'offre associative	49
Résumés des entretiens de l'offre privée	53
Synthèse générale des entretiens	56
Synthèse générale	62
Localiser l'offre	62
Localiser la demande	63
Comblar les fuites financières	64
Faire fonctionner l'économie locale	64
Analyse SWOT	65
Recommandations	67
Recommandations pour l'objectif n° 1 : Concevoir une offre	67
Recommandation pour l'objectif n° 3 : Organiser les rencontres entre l'offre et la demande	72



Recommandations pour l'objectif n° 4 : Capter les affects du client et le fidéliser	73
Conclusion	75
Conclusion générale	75
Conclusion personnelle	76
Déclaration d'authenticité	78
Bibliographie exploratoire	79
Bibliographie mobilisée	79
Rapports et livres	79
Sites internet	80



DESCRIPTION DU MANDAT ET PRÉSENTATION DE L'ORGANISATION

Étudiante au sein de la filière d'économie d'entreprise à la Haute école de gestion Arc à Neuchâtel, j'ai été mandatée par la commune de La Ferrière pour effectuer une étude exploratoire afin de l'aider dans son développement.

La Ferrière est une commune suisse située dans le Jura Bernois, dans le canton de Berne, entre les cantons avoisinants de Neuchâtel et du Jura. Elle dispose de quatre sociétés locales : La Fanfare, Les Femmes Paysannes, l'Uni hockey et les Jodlers.

Cette petite agglomération se trouve actuellement dans une impasse face à son développement. En effet, cette commune qualifiée de commune résidentielle se retrouve quelque peu sans vie, car les habitants y dorment uniquement, mais vivent, pour la plupart du temps, à l'extérieur. Les résidents n'étant guère impliqués dans la vie du village, cela pénalise son développement. Étant une petite commune, elle ne peut satisfaire les besoins en emploi comme une plus grande agglomération pourrait le faire. C'est pourquoi la plupart des habitants travaillent dans les villes avoisinantes comme La Chaux-de-Fonds, St-Imier ou encore Bienne. Malgré le fait qu'il existe un petit commerce vendant des produits de première nécessité, ainsi qu'une petite boulangerie, la grande majorité des dépenses domestiques sont effectuées dans les villes avoisinantes qui proposent une diversité de produits plus intéressante.

Le second gros problème auquel se confronte le village de La Ferrière, concerne le développement de l'immobilier. En effet, la commune ne dispose d'aucun terrain à bâtir actuellement et rares sont les logements disponibles tant la demande est grande. Ce point pose un réel problème, car le village ne peut bientôt plus accueillir de nouveaux habitants.

Au travers de ce travail, je vais ainsi étudier son développement en m'appuyant sur les points suivants : la redynamisation de la vie du village ainsi que le recentrage économique auprès de l'offre de la commune et de la demande des habitants.



PROBLÉMATIQUE DE L'ÉTUDE

Afin d'englober le problème en général, voici la problématique de mon travail :

Pour quelles raisons la commune de La Ferrière était-elle qualifiée de commune résidentielle et comment la rendre plus attractive ?

Une commune résidentielle est une commune que l'on pourrait qualifier de commune dortoir. En effet, ce sont souvent les villes et villages à proximité de grandes agglomérations, qui se retrouvent confrontées à ce problème : des habitants qui vivent au sein du territoire sans réellement participer à la vie même du lieu. Ils ont tendance à dormir chez eux, mais faire leur vie dans un autre lieu durant la journée. Ces derniers ne consomment ainsi que très peu dans les commerces du village. Ce qui en résulte une économie locale en total déclin. Pour résumer, c'est un simple regroupement de logements où peu d'activités se passent et dans lequel le marché du travail est plutôt restreint.

Le village de La Ferrière se trouvant à proximité de la ville de La Chaux-de-Fonds¹, une grande partie des habitants travaillent ainsi dans cette ville. Il est fort à parier que les dépenses ménagères des habitants s'effectuent également dans cette agglomération. De ce fait, le village pourrait presque être qualifié de quartier annexe relié à la ville. Pourtant, l'offre proposée semble intéressante, même si elle ne peut rivaliser avec l'offre d'une ville comme La Chaux-de-Fonds. En effet, cette petite agglomération a la chance de disposer d'une boulangerie, de divers restaurants, d'hôtels et d'un petit magasin proposant divers denrées alimentaires et autres produits de première nécessité. Ce dernier fait également office de bureau de poste. Les autres services proposés par la commune, tels que le service de déneigement, une halle polyvalente, une école primaire, etc., seraient des éléments qui pourraient influencer la qualité de vie perçue par les habitants. Néanmoins, c'est au travers de ce travail que je vais essayer d'identifier les raisons qui poussent les habitants à consommer à l'extérieur ainsi que celles qui expliquent pourquoi la vie du village est aussi éteinte actuellement.

OBJECTIFS DE RECHERCHE

De par ce travail, mes recherches visent essentiellement à répondre aux objectifs suivants :

- L'étude de la qualité de vie perçue des habitants au sein du village
- L'étude du lien social entre le village et ses habitants
- La maîtrise foncière
- La création d'une liste de recommandations sur la stratégie de développement à mettre en place

¹ 8 minutes en voiture et 15 minutes en train



HYPOTHÈSES DE RECHERCHE ET MÉTHODOLOGIE

En vue de créer un travail de qualité qui permettra d'obtenir les meilleures recommandations pour la commune, j'ai pris la décision d'utiliser l'approche hypothético-déductive. Cette méthode consiste à partir d'une hypothèse principale ainsi que d'éventuelles hypothèses secondaires et de questions de recherche, afin de parvenir à une conclusion qui permettra de répondre de manière positive ou négative à l'hypothèse principale.

L'hypothèse principale sera la suivante :

« Le développement du village dépend aussi bien de la qualité de vie perçue par les habitants (cette qualité de vie étant dépendante des prestations et de la qualité du lien social), que de l'offre et de la maîtrise foncière. »

Cette approche sera orientée par les deux cadres théoriques suivants : la théorie de l'économie résidentielle² et la théorie des agencements marchands³. La première théorie⁴ structurera la synthèse générale du dossier. Pour ce qui est la seconde théorie⁵, elle sera utilisée pour structurer les futures recommandations.

Aucune étude quantitative sous forme de questionnaires ne sera réalisée. En effet, au vu de la taille de la population, il est plus intéressant d'effectuer des entretiens qualitatifs auprès de certains habitants ainsi qu'auprès des présidents de chaque société locale. Ceci permettra directement d'approfondir mes réponses aux questionnements concernant l'identification de l'offre et de la demande. Cependant, une étude quantitative sous forme d'étude de l'attractivité du territoire, sera menée au travers d'informations récoltées auprès de l'Office fédéral de la statistique, le portail statistique du canton de Berne, mais également toutes autres informations trouvées sur Internet.

Lors de la synthèse des entretiens, une analyse SWOT⁶ sera réalisée afin d'identifier les éléments internes et externes influençant le village selon les habitants. Un travail de veille sera également mis en place afin d'obtenir des informations concernant les bonnes pratiques de communes de la région. Une seconde analyse SWOT sera également réalisée suite à la synthèse générale. Ceci permettra d'identifier les forces et faiblesses du village, mais également ses opportunités et menaces.

² Laurent Davezies et Magali Talandier, 2000

³ Michel Callon, 2017

⁴ La théorie de l'économie résidentielle

⁵ La théorie des agencements marchands

⁶ Strengths, weakness, opportunities et threats, ou en français : forces, faiblesses, opportunités, menaces



PARTIE CONCEPTUELLE

Introduction

Aujourd'hui, les communes se retrouvent confrontées l'une à l'autre comme le seraient des entreprises. Elles doivent désormais promouvoir leur territoire au travers d'actions diverses en lien avec la politique foncière, immobilière, d'indicateurs de performances, etc. Leur but étant d'attirer un certain nombre de personnes ou d'entreprises afin qu'ils s'installent de manière permanente sur le territoire, de façon à faire fonctionner au mieux l'économie locale. L'objectif principal du développement territorial est donc de veiller à ce qu'une commune soit capable de localiser les marchés qui la composent, et de lier ces derniers les uns aux autres dans le but de faire circuler divers flux financiers. Le principe du développement territorial découle de la théorie de l'économie résidentielle, théorie expliquée ci-dessous. Cette dernière suppose le renforcement de l'offre et de la demande dans le but de faire croître l'économie locale.

Afin d'expliquer au mieux les divers points influant sur le développement d'un territoire, j'ai pris la décision d'utiliser les deux cadres théoriques suivants :

- La théorie de l'économie résidentielle
- La théorie des agencements marchands

Ces dernières permettront de comprendre sur quels leviers doit se focaliser une commune comme La Ferrière pour se développer au mieux à travers cette concurrence.

Théorie de l'économie résidentielle

La théorie de l'économie résidentielle a été développée dans les années 2000 par Laurent Davezies et Magali Talandier. Elle recherche la capacité d'un territoire à créer et exporter des biens et services tout en veillant à favoriser le développement de son offre locale. Cependant, cette théorie a pour but, en dehors de capter des flux financiers au sein d'un territoire, d'ancrer ces flux au sein même du territoire en veillant à produire des biens et services destinés aux habitants. Le but étant d'optimiser au maximum l'économie locale en veillant à améliorer l'attractivité démographique du territoire grâce au renforcement de la demande, en élaborant une politique de promotion économique centrée sur l'exportation et la distribution de biens et services, en identifiant les fuites financières tous en les colmatant, et en localisant les divers flux financiers qui influent le territoire.

L'offre qui interagit dans cette économie est composée d'activités dites domestiques que sont le commerce de détail, les métiers d'artisanats, les transports, les activités d'indépendants, etc. Cette offre permet de répondre à tout type de demande⁷.

Il existe quatre bases économiques permettant de capter des flux financiers au sein d'un territoire. Ces bases sont les suivantes :

⁷ Biens et service, demande d'emploi, demandes concernant les infrastructures, etc



1. La base productive privée
 - Cette base concerne les salaires et dividendes des employés et propriétaires. Elle est influencée par l'économie elle-même, ainsi que les éléments macro-économiques.
2. La base résidentielle
 - Concerne l'argent dépensé par les habitants permanents et temporaires, pendulaires, touristes, rentiers, propriétaires sur leur lieu d'habitation. Elle est donc influencée par la population elle-même.
3. La base médico-sociale
 - Concerne les salaires et rentes des employés du domaine de la santé et des rentiers
4. La base publique
 - Concerne les salaires des employés publics

La base médico-sociale et la base résidentielle représentent le pouvoir d'achat des individus et donc la demande. Les fuites de ces deux bases sont les dépenses des ménages à l'extérieur du territoire. L'offre est quant à elle représentée par la base productive privée et la base publique. Ce sont les activités extérieures des entreprises et les navetteurs extérieurs qui représentent les fuites financières de l'offre. Ces flux financiers permettent ainsi d'alimenter l'économie d'un territoire à travers la consommation externe et interne.

Grâce à cette théorie, nous pouvons identifier quatre objectifs sur lesquels nous appuyer pour analyser et améliorer la situation économique d'un territoire.

Ces objectifs sont les suivants :

- Localiser l'offre en provenance des entreprises de biens et services
- Localiser la demande des habitants
- Comblent les fuites financières
- Faire fonctionner l'économie locale en faisant circuler les flux financiers à l'intérieur

Au travers cette théorie, l'offre d'un territoire concerne uniquement les entreprises publiques, privées ainsi que les associations.

Concernant l'offre publique, elle est constituée de biens et services mis à disposition des habitants permanents, temporaires, des touristes ainsi qu'aux entreprises. Une commune propose ainsi des infrastructures et terrains à bâtir aux entreprises, ainsi que des logements et des terrains à bâtir pour les habitants, mais également des écoles, hôpitaux, etc. Une collectivité publique ne propose cependant qu'une partie de l'offre globale. En effet, les deux autres types d'offres sont l'offre privée, qui elle, concerne les commerces, le tourisme, etc., et l'offre associative qui concerne la culture et le sport. De façon plus générale, elle concerne tout ce qui fait naître un lien social au sein d'un territoire.

Il existe également trois types de demandes. Nous avons ainsi la demande concernant les prestations publiques, celles des prestations privées et celles des prestations associatives. Afin



d'avoir une économie locale qui prospère, il faut ainsi que ces trois offres et demandes soient en équilibre.

Pour résumer, nous pouvons affirmer que l'économie résidentielle répond aux besoins des habitants permanents et temporaires, les pendulaires, les rentiers, etc., en créant des produits et services de qualité. Le but est ainsi d'équilibrer l'offre et la demande, ce qui permettra de développer au mieux l'économie locale et l'attractivité du territoire.



Théorie des agencements marchands

Cette théorie a été développée par Michel Callon. Elle permet d'identifier et de décrire cinq agencements nécessaires pour le bon fonctionnement d'un marché. Ces cadrages ont une influence les uns sur les autres. Ainsi, il faut prendre chaque agencement dans sa globalité. Toutefois, il n'existe aucun ordre logique entre eux. Cette théorie permet également d'intégrer des acteurs humains et non humains simultanément dans un projet.

Ces cinq cadrages sont les suivants :

1. Concevoir une offre
 - Comprend tous les acteurs de secteurs d'activités différents inclus dans le processus de création d'un produit jusqu'à sa vente. Le but étant de partir de la création d'une offre et non d'une demande.
2. Labelliser l'offre
 - Il concerne les « agences qualculatoires ». Ce sont des bureaux d'études, investisseurs, organismes de certifications, procédures de tests, journalistes, etc. Lors de chaque étape du processus de création du produit, ces agents évaluent le produit.
3. Organiser les rencontres entre l'offre et la demande
 - Concerne les divers éléments mis en place pour permettre cette rencontre. Plateformes web d'appariement⁸, foires, centres commerciaux, espaces publics, affiches, flyers, vidéos publicitaires, vendeurs, etc. Ce point permet de capter l'attention du client.
4. Capter les affects du client et le fidéliser
 - Il est important de susciter l'émotion du client en essayant de rendre le produit unique aux yeux de l'acheteur. Afin de fidéliser le client, il faut créer une relation de confiance mutuelle, tout en veillant à rendre les produits du vendeur constamment attractifs en jouant avec les points marketing.
5. Composer et justifier un prix auprès du client pour qu'il se décide à sortir son portefeuille
 - Le recours aux agences qualculatoires peut être fait pour justifier le prix d'un produit ou d'un service. Le prix final concerne la valeur accordée à un bien construite à partir d'expertises quantitatives et qualitatives.

Ces cinq cadrages permettent ainsi le bon fonctionnement d'un marché, voire d'une économie locale. De ce fait, chaque cadrage permettra la création de diverses recommandations dans le but de développer au mieux l'offre de biens et services au sein du village.

⁸ Amazon, Zalando, Alibaba, etc.



Étude des éléments composant l'attractivité du lieu

Dans le but de comprendre quels éléments composent l'attractivité du village de La Ferrière, j'ai pris la décision d'utiliser les différentes composantes de l'attractivité d'un territoire définies par François Cusin et Julien Damon⁹ qui sont les suivantes :

- Géographie et climat
- Accessibilité
- Démographie
- Organisation politique
- Économie
- Urbanisme
- Logement
- Conditions sociales
- Infrastructures
- Culture et patrimoine
- Environnemental et politique de développement durable

Géographie et climat

Le village de La Ferrière se situe à l'intersection de trois cantons : le Jura, Neuchâtel et Berne. De ce fait, sa situation géographique est plutôt avantageuse. Ceci permet aux habitants de travailler soit dans le village même, soit dans les villes et villages avoisinants comme La Chaux-de-Fonds, St-Imier, Le Noirmont, etc. Étant également un lieu de passage, ceci permet aux pendulaires de la région et autres personnes de passage de s'arrêter pour consommer auprès des commerces de la commune.

La Ferrière a également la chance de disposer de très beaux paysages, d'une nature très présente, de calme ainsi que d'un magnifique coucher de soleil. Le climat quant à lui, est plutôt correct. Chaque saison est très différenciée. Toutefois, l'hiver peut parfois paraître rude et inciter des personnes à ne pas venir y habiter.

Accessibilité

La commune est desservie par la ligne de chemin fer du Jura. Cependant, il n'existe pas de ligne directe pour descendre sur le vallon de St-Imier. De ce fait, ceci peut pousser les personnes travaillant à St-Imier à privilégier leur voiture pour un gain de temps. La cadence des trains entre La Ferrière et La Chaux-de-Fonds peut également poser problème. En effet, il n'y a qu'un train par heure sauf le matin où il y en a deux entre 7 h et 8 h. Il est donc fort à parier que la très grande majorité des pendulaires du village s'en vont travailler en voiture plutôt qu'en train.

Le village reste cependant bien desservi concernant les routes. En effet, La Chaux-de-Fonds ne se trouve qu'à 8 minutes en voiture, St-Imier à 12 minutes et Saignelégier à seulement 17 minutes. La frontière française n'est également pas très loin, car elle se trouve à 25 minutes en voiture du village.

⁹ CUSIN François et DAMON Julien. *Les composantes de l'attractivité résidentielle*. 2010



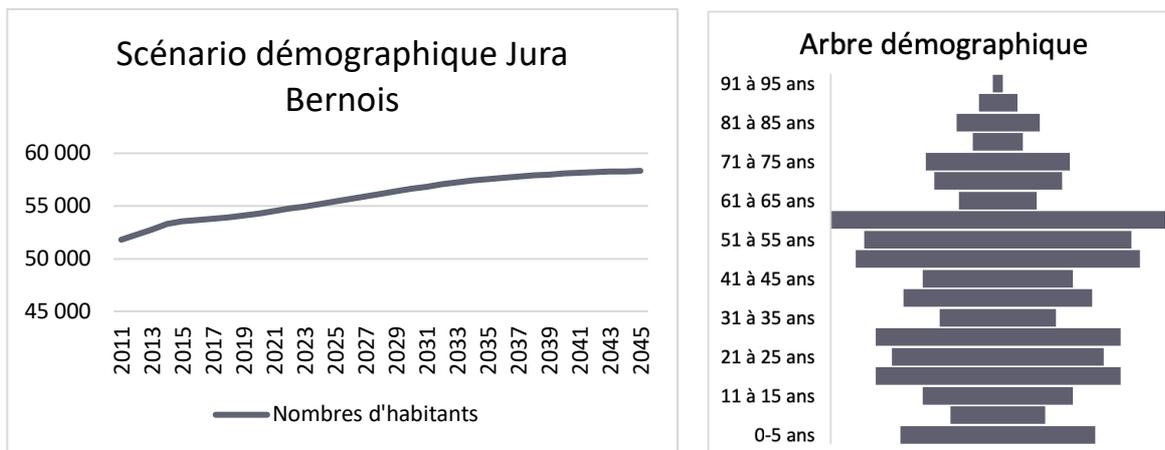
Démographie

Cette petite agglomération est habitée par 542 habitants. La population est en léger déclin depuis 2010, avec une variation de 0,4 %. Les classes d'âges les plus représentées sont celle des 50 et 60 ans, avec 159 personnes, puis celle des 16 à 30 ans avec un total de 126 personnes.

La taille moyenne des ménages est quant à elle de 2,50¹⁰.

La commune ne dispose pas de scénario démographique. Cependant, il existe un scénario démographique pour l'ensemble du Jura Bernois. Nous pouvons constater que la population sera en croissance continue jusqu'en 2045, avec un total de 58'344 habitants.

L'avenir est donc positif pour le Jura Bernois en général.



Il existe cependant un scénario démographique concernant les enfants du village en âge d'être scolarisés.

Année scolaire	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
1 ^{ère} EE	5	7	8	3	7	0	0
2 ^{ème} EE	4	5	7	8	3	7	0
Total EE	9	12	15	11	10	7	0
3 ^{ème} primaire	1	4	5	7	8	3	7
4 ^{ème} primaire	2	1	4	5	7	8	3
5 ^{ème} primaire	5	2	1	4	5	7	8
6 ^{ème} primaire	4	5	2	1	4	5	7
7 ^{ème} primaire	4	4	5	2	1	4	5
8 ^{ème} primaire	4	4	4	5	2	1	4

¹⁰ Chiffre de la Direction des Finances du canton de Berne au 31 décembre 2016



Total degré primaire	20	20	21	24	27	28	34
9 ^{ème} secondaire	0	4	4	4	5	2	1
10 ^{ème} secondaire	0	0	4	4	4	5	2
11 ^{ème} secondaire	0	0	0	4	4	4	5
Total degré secondaire	0	4	8	12	13	11	8

Nous pouvons ainsi constater que d'ici 2023, il n'y aura plus aucun enfant pour l'école enfantine. Toutefois, il faut espérer que d'ici là, plusieurs familles se seront installées dans le village et auront des enfants en âge de commencer l'école cette année-là. Concernant le degré primaire, le nombre d'élèves est à la hausse. Il n'y a donc pas d'inquiétude à avoir pour ce degré.

Le deuxième point concernant la démographie concerne la mobilité des habitants. Au niveau suisse, la mobilité a énormément augmenté. De nos jours, une grande majorité se déplace en voiture ou en transport en commun. Il est ainsi facile pour quelqu'un habitant Bienne d'aller travailler à Berne par exemple. Concernant le village, il a également été affecté par ce changement de mode de vie. Autrefois, les habitants travaillaient au sein du village. Désormais, il est très simple pour chaque habitant d'aller travailler à La Chaux-de-Fonds, au Noirmont ou encore à Neuchâtel grâce au train des chemins de fers du Jura ou à la voiture.

Selon les chiffres de l'Office des transports publics et de la coordination des transports, seuls 90 habitants travaillent à La Ferrière. 32 autres personnes travaillent dans les alentours, entre Bienne, St-Imier, Tramelan, etc. La majorité des employés travaillant à La Ferrière proviennent du canton de Neuchâtel¹¹. 22 personnes proviennent des Franches-Montagnes, et 31 personnes du Vallon de St-Imier. Ces chiffres datant de 2014, il faut prendre en compte qu'ils ne représentent pas la réalité d'aujourd'hui, mais ils nous permettent d'avoir une idée concernant le lieu de travail des habitants.

Organisation politique

L'organisation du pouvoir local est répartie au travers de cinq conseillers communaux, d'un vice maire et d'un maire. Chaque conseiller communal est responsable de plusieurs dicastères.

Pour ce qui est de la politique fiscale, chaque habitant gagnant un certain montant annuel est ensuite soumis à divers impôts. Ces derniers varient en fonction des cantons, des communes, etc. Cependant, les principaux impôts sont les suivants :

- Impôt sur le revenu et la fortune

¹¹ 33 personnes



- Impôt sur les gains immobiliers
- Impôts sur les successions et donations
- Impôt à la source
- Impôt sur le bénéfice et capital (pour les entreprises)

La politique fiscale peut jouer un rôle lorsqu'une personne décide d'emménager dans un nouveau lieu. La commune de La Ferrière occupe une place plutôt avantageuse concernant la fiscalité. En effet, se trouvant juste à côté du canton de Neuchâtel¹², il est très fort probable que beaucoup de Neuchâtelois prennent la décision de venir habiter dans ce petit village.

Toutefois, le village fait partie des communes les plus chères concernant l'imposition au sein du Jura Bernois. Son taux d'impôt communal est de 1,94 contre 1,73 pour la moyenne cantonale. Concernant l'impôt ecclésiastique, il est de 0,28 pour les personnes de confession catholique, avec une moyenne cantonale de 5,87 et 0,30 pour les personnes de confession protestante, avec une moyenne cantonale de 0,21. Pour ce qui est du taux de la taxe immobilière, il est quant à lui de 1,50. Le taux pour les personnes morales est de 0,25.

Le revenu fiscal de la commune de La Ferrière pour l'année 2017 est de CHF 1'289'422.70

Économie

Selon les données recueillies par l'Office de la statistique¹³, l'offre de la commune est composée de 60 établissements, dont 10 dans le secteur des entreprises non financières, 45 dans le secteur des ménages, 1 dans le secteur de l'ISBLM¹⁴, et 4 dans le secteur des administrations publiques.

Afin de simplifier la lecture et la compréhension des données, ces dernières ont été synthétisées sous forme d'un tableau à la page suivante.

¹² Canton réputé pour son fort taux d'impôts

¹³ Données datant d'octobre 2017

¹⁴ Institution sans but lucratif au service des ménages



Secteur d'activité	Type d'entreprise	Forme juridique	Nombre moyen d'employés
Agriculture	Culture de céréales, de légumineuses et de graines oléagineuses, élevages de vaches laitières, élevage de chevaux et autres équidés, élevages d'autres bovins et de buffles, élevages de porcins et services de soutien à l'exploitation forestière	45 raisons individuelles 5 sociétés individuelles	2,46
Industrie	Fabrication de fromage, menuiserie du bâtiment, fenêtres et portes, fabrication d'autres charpentes et menuiseries, ateliers mécaniques, serrureries, montages de menuiseries, montage de charpentes, maçonnerie	3 raisons individuelles 3 sociétés à responsabilité limitée 2 sociétés anonymes 1 société en commandite	11,78
Services	Commerce de détail de voitures et de véhicules automobiles légers, entretien et réparation de véhicules automobiles, commerce de gros non spécialisé de denrées, boissons, tabac, grands commerces, transports routiers de fret, activités de poste dans le cadre d'une obligation de service universel, hôtels, auberges et pensions avec restaurant, bureaux d'architectes, autres bureaux d'ingénieurs, services d'aménagement paysager, administration publique générale, physiothérapie, paroisses et associations religieuses, salons de coiffure, autres services personnels	13 raisons individuelles 3 sociétés à responsabilité limitée 2 sociétés anonyme 2 administrations communales 2 administrations cantonales 1 association	2,78



Au sein du secteur primaire, on y trouve 28 établissements dits microentreprises¹⁵ composées au total de 69 emplois. Pour ce qui est du secteur secondaire, il y a 6 microentreprises avec 25 emplois, et 3 petites entreprises¹⁶ avec un total de 81 emplois. Pour le dernier secteur, il y a 22 microentreprises, dont 46 emplois, et 1 petite entreprise avec 18 emplois.

Nous pouvons constater au travers de ces chiffres que le secteur le plus représenté est celui de l'agriculture, suivi par les services et ensuite l'industrie. Cependant, le secteur dans lequel le plus de personnes sont employées est celui de l'industrie avec une moyenne de 11,78 employés. Sur 542 habitants, il existe ainsi 239 emplois dans cette commune et le revenu moyen des habitants est de CHF 81'575.

Urbanisme

La commune a une densité d'habitant de 38,2 habitants par km² pour une superficie de 14,19 km².

Concernant l'espace public, le village dispose d'une place de jeux et de diverses places de parcs à durée illimitée. Par rapport à la taille du village, la qualité des espaces publics semble correcte. Cependant, nous approfondirons ce point au travers des entretiens afin d'avoir l'avis des habitants. La commune a également comme projet urbain, la création de places de parc près de la halle polyvalente du village ainsi que d'une place de jeux vers le nouveau quartier en construction près de l'église.

Logement

La Ferrière est une commune qualifiée de commune résidentielle composée en majorité de propriétaires avec entre 250 et 260 propriétaires et seulement 110 à 130 locataires.

Cette commune ne dispose pas à proprement parler d'un plan directeur communal. Cependant, elle a un plan de zone¹⁷ regroupant l'ensemble du village qui fait office de plan directeur. La surface qui compose cette commune est de 1417 ha, dont 210 ha de forêt et 877 ha de zones agricoles. Le terrain à bâtir actuel est vendu au prix de 110.-/m², et la grandeur des parcelles est d'environ 546 m². Ces terrains à bâtir concernent le projet du quartier derrière l'église¹⁸, qui a pour but la construction d'habitation individuelle et d'habitations individuelles groupées. 8 zones avaient été délimitées pour ces constructions. Elles sont désormais toutes réservées en majorité par des familles.

La commune dispose encore d'une zone constructible uniquement ouverte pour la création d'un immeuble locatif. En effet, étant donné la révision de la loi sur l'aménagement du territoire,

¹⁵ 1 à 9 emplois

¹⁶ 10 à 49 emplois

¹⁷ Voir page 8 du document annexe

¹⁸ Voir page 7 du document annexe



Le canton de Berne n'autorise que très peu de construction de maisons individuelles. Il vise idéalement la création d'immeubles locatifs afin de densifier le territoire. Toutefois, malgré un projet mis en place il y a quelque temps, rien n'a abouti à ce jour.

En dehors de cela, la commune ne dispose d'aucune autre zone à bâtir pour accueillir de nouvelles familles et n'a également aucun logement disponible à la location. Elle se voit donc limitée dans son développement. Néanmoins, le plan d'aménagement communal sera bientôt remis à jour. Cependant, mon travail sera déjà terminé lors de la création du nouveau plan.

Sur le plan immobilier, le prix est plutôt correct concernant la commune. En effet, il faut compter CHF 340'000.- en moyenne, pour un appartement de 3 pièces en copropriété, contre CHF 510'000.- en moyenne pour la Suisse en général. Pour ce qui est d'une maison individuelle composée de 4 pièces, il faut compter environ CHF 590'000.- contre CHF 810'000.- pour la Suisse. Nous pouvons donc constater que les prix sont plus bas que la moyenne suisse. Cependant, comme dit plus haut, aucune surface n'est disponible à la construction donc malgré les prix plutôt bas, la commune ne peut accueillir aucun nouvel habitant.

La commune est propriétaire de divers bâtiments qui sont les suivants :

- L'école de La Ferrière
- L'école de la Combe du Pelu
- La station d'épuration
- Le réservoir d'eau
- Le cimetière
- La halle polyvalente
- Le bâtiment communal
- La ferme située à côté de l'école de la Combe du Pelu

Conditions sociales

Dans ce point, deux thèmes vont être abordés. Le premier concerne le nombre de commerces et de lieux de loisirs. Le village dispose d'un magasin proposant des denrées alimentaires et non alimentaires, faisant également office de bureau de poste¹⁹, d'une boulangerie, d'une fromagerie ainsi qu'un garage. Il est cependant important de prendre en compte que le magasin se trouve actuellement dans une phase précaire. En effet, l'enseigne « Mini-Marché » est en faillite ce qui met le futur du magasin en péril.

Le village dispose également d'un hôtel restaurant, d'une pension et d'un gîte rural. Malgré la taille du village, il existe diverses propositions d'activités. La Ferrière se situe sur un itinéraire pour VTT²⁰. On y propose également diverses activités en lien avec l'équitation²¹. Un espace wellness est également proposé dans l'hôtel restaurant situé au centre du village. Il existe également un sentier pédestre de « La Combe de Biaufond » qui est très emprunté.

¹⁹ Cependant, avec un nombre de services limités

²⁰ Saignelégier – Mont-Soleil – La Ferrière – La Chaux-de-Fonds

²¹ Balades à cheval, avec des mulets, hébergements de chevaux, etc.



Le second point abordé est celui de la qualité de vie, de la convivialité et de l'ambiance. Ce point ne peut cependant pas être complété par des informations théoriques. Je recueillerai ces informations au travers des entretiens qualitatifs.

Infrastructures

La commune dispose d'une école primaire accueillant les élèves des degrés 1 à 7 hamos. Pour les degrés 8 à 11 hamos, les enfants sont scolarisés à l'école secondaire Bellevue à La Chaux-de-Fonds. La commune offre un abonnement annuel de train à chaque élève pour qu'ils puissent s'y rendre en train. Les élèves en difficultés peuvent également aller à l'école spécialisée OMPP²² à St-Imier.

Il existe également une halle polyvalente qui comprend une salle de gymnastique avec l'équipement de gymnastique, pouvant également faire office de salle de spectacles avec tables et chaises, une scène avec microphones, sonorisation, etc., une cuisine avec vaisselle, une petite salle disposant également de tables et chaises, d'une cuisine avec vaisselle et lave-vaisselle, ainsi que de vestiaires avec douches, de dortoirs et d'une salle dans le bunker avec un bar. Cette halle polyvalente peut être louée par les habitants du village, tout comme par des personnes extérieures²³.

La commune disposait d'un distributeur à billet. Cependant, il a été détruit fin août 2018. Aucune décision n'a encore été prise quant à sa possible récupération. Néanmoins, ce pouvoir n'appartient pas à la commune, mais à la banque²⁴ à laquelle le distributeur à billets appartenait.

L'agglomération propose également d'autres services tels que le service de déneigement, le service des sapeurs-pompiers d'Erguël et le service d'aide et de soins à domicile du vallon de St-Imier. Il y a également une déchetterie et un employé communal qui entretient les abords du village.

Culture et patrimoine

Le village dispose de plusieurs patrimoines architecturaux tels que d'anciennes fermes jurassiennes, maisons de maître, ainsi qu'une ancienne usine horlogère. Le village a eu la chance d'accueillir Abraham Gagnebin²⁵. Il a accueilli Jean-Jacques Rousseau en 1675. La maison dans laquelle il résidait existe toujours. Une plaque commémorative est exposée sur la maison. En dehors de cela, le village ne dispose d'histoire culturelle particulière.

²² Ordonnance régissant les mesures pédagogiques particulières à l'école obligatoire

²³ Voir les prix dans le document annexe à la page 4

²⁴ La Raiffeisen

²⁵ Savant scientifique



Environnement et politique de développement durable

La commune a pris en charge l'installation de murs antibruit à certains endroits du village afin d'améliorer la qualité de vie des habitants. Elle a également rénové les fenêtres des appartements du bâtiment communal afin d'avoir une isolation optimale, étant donné que le bâtiment se trouve à côté de la gare ainsi que de la route principale. Elle vise actuellement à axer son développement de manière écologique. Ainsi, elle travaille sur deux projets concernant le chauffage à distance et la récupération des eaux usées.

Synthèse

Grâce à ces divers points, nous pouvons désormais identifier les éléments les plus importants participant à l'attractivité du village.

En premier lieu, nous avons la situation géographique. En effet, la position entre trois cantons permet aux habitants d'avoir à proximité les avantages de la ville, tout en évitant ses inconvénients.

Le second élément très important concerne l'accessibilité du village. Ce point rejoint quelque peu la position géographique de par sa proximité avec la ville de La Chaux-de-Fonds. Mais il est complété par la ligne de chemin de fer du Jura. Cette dernière permet aux habitants de se déplacer facilement en dehors du village grâce au train. Ainsi, ils se trouvent en moins de 15 minutes à La Chaux-de-Fonds.

La politique fiscale semble également jouer un rôle important dans l'attractivité du village. Néanmoins, ce sera au travers des entretiens qualitatifs que je pourrai affirmer ou non si cet élément joue un rôle ou non.

Concernant les infrastructures et services à disposition, ce petit village a la chance de disposer d'une jolie palette de services. En effet, peu de villages ont la chance d'avoir une halle polyvalente aussi grande et pratique, ainsi qu'un magasin, une boulangerie, un restaurant et une école.

En conclusion, cette localité a tout pour plaire aux habitants actuels ainsi qu'aux potentiels habitants. Malgré sa taille, la qualité de vie proposée par ce lieu semble plus que correcte. Néanmoins, le manque de parcelles viabilisées risque de freiner son développement.



Veille

Dans le cadre de mon travail, j'ai pris la décision d'effectuer une veille afin de me tenir informée des bonnes pratiques d'autres communes de la région. J'ai ainsi choisi les 4 communes suivantes :

- St-Imier (BE)
- Renan (BE)
- Saignelégier (JU)
- Le Noirmont (JU)

St-Imier

St-Imier est une commune du Jura Bernois, se situant à 10 minutes en voiture de La Ferrière, 15 minutes de La Chaux-de-Fonds et à 34 minutes de Bienne. Cette commune accueille 5'185 habitants. La population est en croissance depuis 2005 avec un taux de 7,94 % et le revenu moyen est de 59'000.-. Ses objectifs sont actuellement de conserver l'équilibre qui existe aujourd'hui au sein de la commune, de pérenniser les entreprises se trouvant à St-Imier et de conserver les contribuables. Mais également, de maintenir le niveau de prestations actuelles concernant les transports publics.

Cette commune a comme avantage d'être en quelque sorte le pôle du Jura Bernois. En effet, elle accueille l'hôpital du Jura Bernois ainsi que deux écoles que sont le Centre de formation professionnelle Berne francophone, la Haute école Arc Ingénierie et le Centre de technologies microtechniques. Elle propose également une vaste palette d'activités, de prestations, telles qu'une piscine couverte et piscine ouverte, une patinoire, des musées, une bibliothèque, un centre de culture et de loisirs, une école de musique, des pistes de ski de fond, des pistes VTT, un fitness, un terrain d'athlétisme, etc. Nous pouvons ainsi constater que l'offre de cette ville est très importante. En dehors de cela, elle accueille également beaucoup d'entreprises et favorise le développement de nouvelles entreprises en proposant des prêts sans intérêt et remboursables sur 10 ans, afin d'aider à la réalisation de projets de développement économique au sein de la commune. Elle dispose également d'un espace d'implantation pour les entreprises, espace qui prospère depuis quelques années avec déjà un bon nombre d'entreprises.

Cette commune a la chance d'avoir à son actif 53 sociétés locales. Ces dernières permettent de mettre en place divers évènements durant l'année. Ainsi, les trois évènements les plus connus sont L'Imériale, la foire de printemps et d'automne et le marché. Cependant, il existe une multitude d'autres évènements. La commune apporte un soutien particulier à ces évènements en mettant à disposition du matériel tel que des barrières, des bancs, etc., mais également du personnel de la voirie.

Son point faible reste cependant sa situation géographique. En effet, malgré le fait qu'elle dispose d'une gare permettant de relier la ville à La Chaux-de-Fonds et à Bienne, elle ne bénéficie pas d'une cadence de trains comme pourraient en avoir de plus grandes villes. Étant



éloignée des grands axes de développement, il est plus difficile pour la commune d'attirer de grandes entreprises ainsi que de nouveaux habitants. Cependant, le développement de la ville va bien et la commune continue d'inciter de nouveaux habitants à venir y habiter en leur proposant de racheter d'anciens bâtiments et de les aider à les rénover en proposant des prêts sans intérêt ou également pour la création d'appartements de 4 pièces et plus. Elle invite également les propriétaires actuels à rénover leurs bâtiments.

La révision de la loi sur l'aménagement du territoire n'a cependant pas affecté plus que cela la commune. En effet, le plan communal avait été mis à jour en 2014. La commune avait donc pu suivre les indications du plan directeur cantonal. Elle essaie cependant de minimiser au maximum l'utilisation des zones agricoles et rentabilise au mieux les zones à bâtir et les bâtiments existants.

Afin de dynamiser l'économie locale, elle propose également des bons à acheter auprès de la Caisse d'épargne de Courtelary à la succursale de St-Imier. Ces bons peuvent être ainsi utilisés auprès de l'ensemble des commerçants membres du Commerce indépendant d'Erguël.

Elle propose également aux enfants âgés de 6 à 16 ans résidant à St-Imier et dans les communes partenaires, un « Pass-Sport » gratuitement, qui leur permet d'accéder de manière illimitée pendant une année à la piscine, la patinoire et le bassin couvert de St-Imier. Ce « Pass-Sport » est également disponible pour les habitants de la commune à un prix abordable et pour les externes à un prix légèrement plus élevé²⁶. La commune offre également des sacs poubelles de 35 litres aux familles ayant des enfants jusqu'à 15 ans²⁷. Elle propose également un service de bus gratuit reliant la gare à l'hôpital. Concernant la jeunesse, il existe un foyer de jour, un planning familial, un service des devoirs surveillés ainsi qu'un espace jeunesse.

Nous pouvons ainsi constater que la commune de St-Imier a mis en place des actions importantes pour le développement de la ville, que ce soit au niveau de la qualité de vie pour les habitants, ou pour le développement des entreprises. Elle propose une diversité d'activités permettant à tout un chacun de satisfaire ses besoins.

Les éléments essentiels sur lesquels je pourrai me baser pour mes futures recommandations sont les suivants :

- Incitation à l'achat de bâtiment à rénover
- La création de bons d'achat favorisant l'économie locale
- Le *Pass-Sport*
- L'offre de sacs poubelles pour les familles

²⁶ Enfants de 6 à 16 ans externes : 90.- / Étudiants, AVS, AI : 60.- et pour les externes : 120.- / Adultes : 80.- et pour les externes : 160.-

²⁷ 1 enfant = 20 sacs poubelles, 2 enfants = 30 sacs poubelles, 3 enfants et plus = 40 sacs poubelles



- o Le soutien de projet de développement économique

Renan

La commune de Renan est également située dans le Jura Bernois. Elle se trouve à 5 minutes en voiture de La Ferrière, 10 minutes de La Chaux-de-Fonds. Ce village est également desservi par les CFF et propose un service de bus nocturnes appelé « MobiNight ». Ces bus nocturnes circulent les vendredis et samedis soir, reliant La Chaux-de-Fonds au Vallon de St-Imier.

Cette commune accueille près de 900 habitants, dont la majorité a entre 0 et 29 ans, ce qui en fait une commune relativement jeune. Le revenu moyen est de CHF 63'025.-. Concernant les activités économiques, elles sont en particulier agricoles et artisanales. Actuellement, la commune est en pleine expansion immobilière. En effet, une zone de construction vient d'être terminée et une nouvelle a été ouverte dans laquelle les travaux de construction vont bientôt commencer. La commune dispose ainsi de 17 parcelles viabilisées, d'une surface entre 713 m² et 1402 m².

Malgré sa taille, ce village a la chance d'avoir un restaurant, un salon de thé, une boulangerie, une métairie, une épicerie, un garage, un magasin bio ainsi qu'une bibliothèque. Il dispose également d'une petite salle de spectacle dans lequel il y aura très prochainement le Festival d'humour. Le village n'organise pas d'autres événements.

Concernant la scolarité des enfants, l'école primaire se déroule à Renan et Sonvilier, tandis que l'école secondaire est à St-Imier. De ce fait, aucun risque de fermeture de classe n'est à prévoir grâce à cette collaboration intercommunale.

Afin de maintenir les habitants au courant de l'actualité du village, la commune réalise un journal du village appelé « La Boîte aux lettres ». Ce petit journal mentionne tous les événements ayant lieu au sein de la commune, ainsi que les annonces des habitants (objet à vendre, recherche, etc.), les résumés de l'assemblée communale, la recherche de nouveaux membres pour des sociétés, les annonces d'artisans du village, ainsi que les terrains, appartements et garage à louer, etc.

Il existe également 8 sociétés sportives au sein de cette commune, ainsi qu'une société de jeunesse.

En conclusion, la commune de Renan est assez similaire à celle de La Ferrière. En effet, elle se trouve également sur un lieu de passage et dispose de quelques commerces et quelques sociétés locales qui permettent d'animer la vie du village. Néanmoins, elle a la chance de disposer de plus de parcelles viabilisées que La Ferrière. De ce fait, ceci lui permet d'accueillir un nombre plus important de nouveaux habitants.



Ainsi, l'unique élément sur lequel je pourrai m'inspirer pour mes futures recommandations est le suivant :

- Création d'un journal local

Saignelégier

Le village de Saignelégier situé aux Franches-Montagnes, se trouve à 18 minutes de La Ferrière, à 26 minutes de La Chaux-de-Fonds et 30 minutes de Delémont. Cette commune compte un peu plus de 2'500 habitants. Elle est le chef-lieu des Franches-Montagnes et représente le pôle touristique du Jura. En effet, le siège même de l'office du Tourisme du Jura se trouve dans ce village. La commune dispose également de quelques d'évènements ayant lieu tout au long de l'année, tels que le Marché-Concours²⁸, ou encore la course de chiens de traîneaux. La commune organise également une foire de brocante, un marché de bétail et un marché de produits bio.

Ayant fusionné avec le village des Pommerats et de Goumois, la commune dispose désormais de 19 sociétés culturelles et de 24 sociétés sportives.

Concernant les activités qui peuvent être réalisées dans ce lieu, la commune propose un centre de loisirs qui comprend une patinoire couverte, une piscine couverte, un wellness, une salle de fitness, une salle de gymnastique ainsi qu'un hôtel et un restaurant. Il y a également une école d'équitation, une salle de tennis, une piste de pétanque, un camping, une place de pique-nique ainsi qu'un parcours pédestre comprenant des panneaux expliquant la région. Il existe également cinq hôtels, une auberge, deux chalets et deux gîtes. Le village a la chance de disposer d'une grande halle appelée la « Halle du Marché-Concours », ainsi que d'une salle de spectacle et d'une place de pique-nique.

Concernant son activité économique, la commune a mis en place deux zones industrielles permettant d'accueillir des entreprises horlogères. Cependant, la majorité des activités professionnelles se trouvent dans les secteurs suivants : administration, commerce, banque, assurances et hôtellerie. L'agriculture ne représente quant à elle que 10 % de la population active du village. La commune a la chance d'également disposer d'un hôpital régional dans lequel il existe un foyer pour personnes âgées, ainsi qu'un centre de puériculture.

Concernant la jeunesse de cette agglomération, les enfants peuvent suivre toute leur scolarité jusqu'à la 9^{ème} année/11^{ème} hamos à Saignelégier. La commune dispose également de deux crèches, d'une garderie et du centre de puériculture de l'hôpital.

²⁸ Appelé également Fête du cheval, cet évènement tourne autour de la race de chevaux Franches-Montagnes, avec l'organisation de diverses courses de chevaux, de présentation d'étalon, de poulains, etc.



Le village de Saignelégier est bien desservi grâce aux chemins de fers du Jura. Ces derniers permettent de relier le village à La Chaux-de-Fonds, ainsi qu'à Delémont ou encore à Bienne. La commune est également desservie par Car Postal ainsi que les Noctambus²⁹ des CJ.

Malgré une grande expansion ces dernières années, la commune ne possède pour le moment aucune zone à bâtir pour les privés. Cependant, certaines surfaces se trouvant sur la zone industrielle sont encore disponibles pour des entreprises.

En conclusion, ce village dispose d'énormément d'activités diverses et variées permettant aux habitants et personnes de passage de se faire plaisir tout en découvrant la région. Il propose également divers services que très peu de villages ont la chance d'avoir, tel qu'un hôpital, ainsi qu'un centre de loisirs. Malgré le manque de zones viabilisées pour les privés, il est fort à parier que ce village continuera de se développer correctement. Ayant la chance d'organiser un événement phare de la région appelé « Le Marché-Concours », il permet de faire fonctionner l'économie locale au maximum.

Ce lieu vit grâce aux événements qui y sont organisés. De ce fait, les éléments à garder en tête pour les recommandations sont les suivants :

- Zones industrielles pour les entreprises
- Création d'événements en lien avec la région

Le Noirmont

La commune du Noirmont également située aux Franches-Montagnes, se situe à 12 minutes de La Ferrière et 21 minutes de La Chaux-de-Fonds. Elle a également la chance d'être desservie par la ligne de chemin de fer du Jura. Elle compte près de 1'800 habitants. C'est ainsi la deuxième commune la plus grande des Franches-Montagnes. Les activités économiques sont réparties de la manière suivante :

- Secteur primaire : 7 %
- Secteur secondaire : 49 %
- Secteur tertiaire : 44 %

Le village a la chance d'avoir beaucoup d'artisans et de commerces telle qu'une poste, une pharmacie, un cinéma, un magasin Coop, une fromagerie, une banque, des vétérinaires, médecins, dentistes, une librairie, une boulangerie, etc. Le revenu net moyen est de CHF 72'729.-. La localité dispose également d'un pôle technologique appelé « Technopôle ». Ce dernier accueille des entreprises actives dans les secteurs de l'industrie.

²⁹ Bus nocturnes circulant les vendredi et samedi soir, entre La Chaux-de-Fonds et Saignelégier.



La commune comprend une vingtaine d'associations comprenant des sociétés culturelles et d'autres sociétés diverses telles que la société du carnaval, le « Passeport Vacances Les Bois Le Noirmont », le groupement des commerçants et artisans, et une dizaine de sociétés sportives.

Un des événements phares de ce village est le « Festival du Chant du Gros »³⁰. Le second événement organisé au sein du village est « Le Carnaval du Noirmont ».

Concernant le tourisme, la commune dispose de diverses offres allant du simple café aux appartements de vacances à louer. On y trouve également des hôtels, restaurants, campings et autres gîtes.

Le village propose diverses activités telles que des promenades à cheval, des raquettes, des randonnées, des pistes de VTT et trottinettes, des activités de randonnées avec des chiens de traîneaux. Il existe également une cabane forestière pour les randonneurs.

Une école enfantine, une école primaire et une école secondaire accueillent les enfants du village.

Comme la commune de Renan, cette agglomération propose un journal du village appelé « Le Noirmont Info ». Dans ce journal local, les informations suivantes y sont notées :

- Horaires spéciaux du bureau communal
- Informations sur le tri des déchets et sensibilisation au zéro déchet
- Nouvelles constructions
- Agenda des événements
- Présentation des activités de l'espace Jeunes
- Présentation de travaux réalisés par des élèves

Il existe divers services proposés à la population tels qu'un planning familial, un service d'aide familiale et ménagère, un service de soins à domicile ainsi qu'une crèche, une unité d'accueil pour écoliers³¹ et une garderie³².

La commune propose également un « Espace Jeunes » accessible aux jeunes entre 12 et 18 ans et domiciliés dans les communes des Franches-Montagnes. Cet espace a pour but de favoriser la rencontre et l'intégration entre jeunes. Il est organisé et géré par deux animatrices socioculturelles qui permettent aux jeunes de se développer dans leur autonomie, dans la gestion de projet, de responsabilisation, etc. Diverses activités sont également organisées entre les jeunes. Les enfants peuvent ainsi s'y rendre gratuitement lorsqu'ils le souhaitent.

Concernant l'immobilier, Le Noirmont propose divers appartements à louer et quelques maisons à vendre. Pour ce qui concerne les terrains à bâtir, la commune a encore quelques parcelles à vendre et n'est donc pas contrainte face à son développement.

³⁰ Près de 42'000 personnes sont venues à l'édition 2018.

³¹ Disponible pour les enfants scolarisés de la 1^{ère} à la 8^{ème} hamos

³² Uniquement une demi-journée par semaine pour les enfants de 4 ans



Pour conclure, la commune du Noirmont propose une offre très intéressante, car elle dispose de services variés permettant de répondre en grande majorité aux besoins des habitants.

De ce fait, les éléments importants à retenir sont les suivants :

- Journal local
- Pôle technologique
- L'espace jeunes
- Cabane forestière

Synthèse

Grâce à ce travail de veille, j'ai pu voir que ces communes créent divers services afin de rendre leur territoire attractif. De ce fait, la plupart de ces agglomérations semblent avoir compris les enjeux pour rendre un lieu attirant aux yeux des habitants et des entreprises. Ainsi, la ville de St-Imier, et les villages du Noirmont et de Saignelégier ont pris l'initiative de créer des pôles technologiques permettant de réserver des terrains pour la construction d'entreprises. La ville de St-Imier encourage encore plus les entreprises à venir s'y installer, en proposant un soutien financier pour le lancement de projet technologique. Cette ville propose également d'aider financièrement les propriétaires d'immeubles lors de la rénovation de ces derniers.

De ce fait, ces trois agglomérations agissent sur le levier de la maîtrise du foncier afin d'améliorer le développement de leur territoire. Le village de La Ferrière pourrait en prendre bonne note. En effet, ce village dispose d'un terrain à bâtir pour la création d'un immeuble locatif. Toutefois, aucune action n'a été faite pour inciter un nouveau propriétaire à reprendre le projet. La création de nouvelles zones pour des entreprises pourrait également être intéressante et permettrait ainsi au village de développer de nouvelles offres, tout en créant de l'emploi. Deux points essentiels pour faire fonctionner l'économie locale.

La majorité de ces communes propose également un journal local permettant de communiquer de manière précise à l'ensemble des habitants. De ce fait, toutes les informations importantes se trouvent à un seul et unique endroit.

La ville de St-Imier propose également des bons des commerces du village aux nouveaux habitants. Cette idée est innovante par rapport à l'offre proposée par la grande majorité des communes, qui est d'offrir des sacs poubelles.

En résumé, cette veille m'a permis de trouver quelques idées de recommandations afin d'aider le village de La Ferrière à se développer et se démarquer des autres communes.



Questions de recherches

Mon travail vise à répondre à diverses questions de recherche que j'ai pu me poser durant la réalisation de ce travail.

Les questions sont les suivantes :

- Comment rendre un territoire plus attractif?
- Qu'est-ce qu'une commune résidentielle?
- Pour quelles raisons La Ferrière est qualifiée de commune résidentielle?
- Quelle est la perception du village selon les habitants?
- Pour quelle(s) raison(s) les habitants ce sont-ils installés dans ce village?
- Quelles sont les forces de ce village?
- Quelles sont ses faiblesses?
- Est-ce que l'offre répond à la demande au sein du territoire?
- Quels sont les besoins des habitants?
- Quelles sont les attentes des entreprises privées?
- Quelles sont les attentes des associations/sociétés locales?
- Comment répondre aux attentes des habitants, entreprises et sociétés locales?

Une partie de ces questions ont déjà trouvé leur réponse au sein de la partie conceptuelle de ce travail. Cependant, certaines questions demeurent encore sans réponse. C'est pourquoi une étude qualitative devra être effectuée afin d'y répondre.



DIAGNOSTIC DE L'OFFRE ET LA DEMANDE

Introduction

Grâce à la partie conceptuelle de ce travail, les enjeux auxquels fait face le village ont pu être identifiés. J'ai également pu comprendre les différents leviers sur lesquels la commune pourra s'appuyer pour répondre à la demande des habitants. Cependant, il me faut actuellement comprendre quelle est cette demande. C'est pourquoi j'ai pris la décision d'effectuer une douzaine d'entretiens auprès des habitants, d'entreprises, artisans et sociétés locales du village.

Le type d'entretien effectué sera l'entretien individuel semi-directif. Ceci me permettra de répartir mes questions en fonction des cinq dimensions de la théorie des agencements marchands, afin d'obtenir des informations plus détaillées sur certains points.

Pour le choix des habitants à interviewer, ils ont été choisis en fonction de divers critères tels que l'âge et le sexe, notamment. J'ai ainsi sélectionné 12 personnes de sexe et d'âge différents. Nous avons donc 6 hommes et 6 femmes, tous d'âges différents avec des situations de vie différentes.



Guide d'entretien pour la demande

Ce guide d'entretien vise à recueillir des informations concernant les besoins et attentes des habitants du village. Les questions seront basées sur les 5 dimensions suivantes :

1. Dimension marchande
 - Concerne la perception du coût de la vie (impôts, taxes, coûts des transports publics, logements, etc.)
2. Dimension fonctionnelle
 - Concerne l'offre publique, privée et associative
3. Dimension culturelle
 - Concerne l'identité et la personnalité de la commune, son histoire, son patrimoine, etc.
4. Dimension de renom
 - Concerne la réputation de la commune
5. Dimension esthétique
 - Concerne la beauté perçue des paysages de la commune

Questions	Précision	Recherche de critères
Questions générales		
<i>Pouvez-vous vous présenter en quelques mots?</i>	Âge, emploi, situation familiale (célibataire, marié, divorcé, enfants en âge d'être scolarisé, etc.)	Profil de la personne interviewée
<i>Parlez-moi des raisons qui vous ont poussées à venir vivre à La Ferrière?</i>	Cadre familiale (lieu d'origine de la famille, du conjoint, etc.), cadre de vie général, cadre professionnel, etc.	Comprendre ce qui amène la population à vivre dans ce village
<i>Que pensez-vous de votre quartier en général?</i>	Ambiance, situation géographique, voisinage, etc.	Savoir si la personne se sent bien dans son quartier
<i>Selon vous, qu'est-ce que représente un cadre de vie idéal?</i>	Exemple : vie à la campagne et calme, beauté du paysage, proximité de la ville, etc.	Avoir une idée des attentes de la personne
<i>Selon vous, est-ce que la commune est à l'écoute de vos besoins?</i>	Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi?	Savoir si la personne se sent écoutée par la commune
<i>Est-ce que les moyens de communication mise en place par la commune en cas de problème,</i>	Si non, que souhaiteriez-vous que la commune mette en place / améliore?	



<i>questions, etc. répondent à vos besoins?</i>		
Dimension marchande		
<i>Comment ressentez-vous le coût de la vie à La Ferrière?</i>	Concernant les impôts et taxes, le coût des transports publics si la personne se déplace en train, coût des logements et du terrain pour construire, coût de l'eau, l'électricité	Perception du coût de la vie
Dimension fonctionnelle		
<i>Que pensez-vous de l'offre générale de la commune et en êtes-vous satisfait?</i>	Concernant les infrastructures à disposition, les services proposés, etc. Précision sur la raison de la satisfaction ou la non-satisfaction	Perception de l'offre publique selon les habitants
<i>Selon vous, est-ce que les infrastructures de transports répondent à vos besoins?</i>	Concernant les routes, voies ferrées, place de parc, etc.	Perception de l'offre publique selon les habitants
<i>Êtes-vous propriétaire d'un logement ou locataire?</i>	Si locataire, pour quelles raisons? Si propriétaire, pour quelles raisons?	Perception de l'offre publique selon les habitants
<i>Êtes-vous satisfait de votre logement? et êtes-vous satisfait de l'offre de logement en général?</i>	Précision sur les raisons de la satisfaction ou la non-satisfaction	Perception de l'offre publique selon les habitants
<i>Que pensez-vous de l'offre commerciale de La Ferrière et en êtes-vous satisfait?</i>	Précision sur la raison de la satisfaction ou la non-satisfaction	Perception de l'offre privée selon les habitants
<i>Où effectuez-vous vos dépenses ménagères?</i>	Si ailleurs que dans le magasin du village, précision sur les raisons qui poussent la personne à aller ailleurs	Savoir où vont les fuites financières
<i>Parlez-moi de vos habitudes de consommation sur Internet?</i>	À quelle fréquence, quel type de biens? (Vêtements, Coop@home, etc.)	Comprendre si la population a tendance à acheter sur Internet.



<i>Êtes-vous membre d'une société locale / d'une association du village ?</i>	Précision de la société / association et les raisons pour lesquelles la personne est membre ou non	Perception de l'offre associative selon les habitants
<i>Selon vous, est-il important que le village dispose de société locale /association ?</i>	Si oui, pourquoi ? Si non, pour quelles raisons ?	Perception de l'offre associative selon les habitants
<i>Quel(s) élément(s) aimeriez-vous que la commune améliore pour les années à venir ?</i>		Perception de l'offre associative selon les habitants
Dimension culturelle		
<i>Pour vous, que représente le village de La Ferrière ?</i>	Lieu pour dormir, lieu de vie, de rencontre, etc.	Perception de l'identité du village selon les habitants
Dimension de renom		
<i>Selon vous, est-ce que La Ferrière est un village attractif ?</i>	Précision sur les raisons du choix de la personne	Perception de la réputation du village selon les habitants
<i>Quels sont les éléments qui font les forces/faiblesses de ce village ?</i>	Exemple : situation géographique, fiscalité, etc.	Perception de la réputation du village selon les habitants
Dimension esthétique		
La dimension esthétique n'a pas été abordée directement au travers des questions. Néanmoins, elle sera utilisée lors de l'analyse des réponses aux questions.		



Guide d'entretien pour l'offre

Ce second guide d'entretien vise à recueillir des informations concernant l'offre privée et les associations ainsi que les besoins et attentes de ces entreprises et sociétés locales.

Questions	Précision	Recherche de critères
Questions pour l'offre privée		
<i>Décrivez votre entreprise en quelques mots</i>	Type d'entreprise, secteur d'activité, nombre d'employés, etc.	Connaître le profil de l'entreprise
<i>Qu'elles sont selon vous, les forces et les faiblesses principales de votre entreprise?</i>		Savoir comment se place l'entreprise
<i>Selon vous, est-ce que la commune apporte une aide au développement de votre activité?</i>	Si oui, comment percevez-vous cette forme de soutien?	Perception de l'implication de la commune envers les entreprises, commerces locaux, etc.
<i>Pour quelle(s) raison(s) avez-vous décidé d'implanter votre entreprise dans ce village?</i>	Raisons financières, géographiques, etc.	Comprendre les raisons qui poussent les entreprises à venir s'installer dans ce village
<i>Êtes-vous en collaboration avec d'autres entreprises de la région?</i>	Si oui, lesquelles et pourquoi?	Voir s'il existe des collaborations
<i>Pensez-vous que votre activité est importante pour le développement du village?</i>	Si oui, pourquoi? Si non, pourquoi?	
<i>De quelle région provient en majorité votre clientèle?</i>	Du village, des franchises montagnes, du vallon de St-Imier, etc.	Identifier les fuites financières
<i>Auriez-vous des propositions d'améliorations concernant le soutien que pourrait apporter la commune à votre activité?</i>		Identification des attentes des entreprises
<i>Auriez-vous des idées afin d'aider la commune à redynamiser la vie du village?</i>		Participation des entreprises aux futures recommandations



Questions pour l'offre associative		
<i>Parlez-moi en quelques mots de votre société locale</i>	Type de société, nombre de membres	Connaître le profil de la société locale
<i>Selon vous, est-ce que votre société locale permet d'animer la vie du village?</i>	En créant un sentiment d'appartenance, des relations sociales, par exemple	
<i>Pour quelles raisons avoir créé cette société?</i>	Exemple : Faire découvrir leurs activités, créer du lien, etc.	Comprendre leur but
<i>Est-ce que la majorité de vos membres habitent le village?</i>		Savoir si les habitants sont impliqués dans l'offre associative
<i>Comment percevez-vous le soutien général de la commune envers votre société?</i>		Perception de l'implication de la commune envers les sociétés locales
<i>Quels seraient les points sur lesquels la commune devrait vous soutenir?</i>	Subventions, communication et promotion des activités de la société, infrastructures, faciliter les démarches administratives, etc.	Identification des attentes des sociétés locales
<i>Comment voyez-vous l'avenir de votre société locale?</i>		Savoir si le/la président/e est confiant/e et quels projets sont mis en place si ce n'est pas le cas
<i>Auriez-vous des propositions d'améliorations concernant le soutien que pourrait apporter la commune à votre activité?</i>		Identification des attentes des sociétés locales
<i>Auriez-vous des idées afin d'aider la commune à redynamiser la vie du village?</i>		Participation des sociétés locales aux futures recommandations

Le diagnostic de l'offre s'effectue grâce à la théorie de l'enrichissement (Luc Boltanski et Arnaud Esquerre, 2017). Cette théorie a séparé 4 formes différentes permettant de mettre en avant les biens et services composant un lieu.



Ces 4 formes sont les suivantes :

1. Forme standard
 - Ville conçue de manière à habiter, produite des biens et services, échanger, protéger et se déplacer. De par ce type de forme, l'efficacité et l'efficacité sont les points les plus importants.
2. Forme collection
 - La ville appelée collection concernera tout son développement patrimonial bâti. Cette forme de valorisation est plus axée sur l'histoire.
3. Forme tendance
 - La ville tendance quant à elle concerne la rénovation de bâtiments abandonnés afin de leur donner une nouvelle vie. Il arrive également que le bâtiment soit démoli pour en construire un autre afin de donner une seconde vie au lieu sur lequel le bâtiment se trouvait. Il existe deux versions de ce type de valorisation, la version luxe et la version culture alternative. La première version consiste à investir à l'aide d'investisseurs publics et/ou privés dans la rénovation du lieu. La rénovation se fait souvent à l'aide d'un architecte connu et le bâtiment se reconvertit en un lieu à haute valeur ajoutée, tel qu'un Centre de Congrès, magasins de luxe, etc.)
4. Forme actif
 - La ville « actif » est en lien avec le point financier. En effet, cette forme de ville touche le secteur immobilier en restaurant les bâtiments patrimoniaux qui contribuent à améliorer l'image et l'attractivité de la ville.

La commune de La Ferrière pourrait être qualifiée de ville standard. En effet, elle propose des produits et services qui permettent aux habitants d'y vivre, tout en pouvant se déplacer en train ou en voiture dans les villes avoisinantes. Elle permet également à quelques entreprises et artisans de produire des biens et services.



Résumés des entretiens de la demande

Entretien n° 1

Ce premier entretien a été effectué auprès d'un habitant du village âgé de 88 ans, veuf et à la retraite. Cet homme a toujours habité ce village et ne souhaite surtout pas devoir en partir. Il est actuellement locataire du même appartement depuis 35 ans et n'a jamais envisagé l'achat ou la construction d'une maison par manque de moyens financiers. Malgré cela, il est content de ne pas avoir une maison à sa charge actuellement. À l'époque, cet habitant travaillait dans une entreprise du village. Puis il a occupé un poste de représentant pour la brasserie Cardinal.

Bien qu'il soit à la retraite, cet homme reste très investi au sein du village. En effet, depuis quelques années déjà, il occupe le poste de patrouilleur scolaire et fait donc traverser la route principale aux enfants du village tous les matins de semaines. C'est une personne très active qui pratique encore beaucoup de sport malgré son âge, ce qui en fait une personne très indépendante et qui espère ainsi toujours pouvoir l'être en restant dans ce village.

Concernant l'ambiance générale du village et de son quartier, ce monsieur en est très satisfait. Habitant dans un bâtiment appartenant à la commune, il a eu la chance de bénéficier d'investissements³³ améliorant sa qualité de vie. Son cadre de vie idéal correspond exactement à celui qu'il a aujourd'hui. Il est très satisfait de l'offre communale et se sent très à l'écoute en cas de besoin. Il reste cependant attentif au fait qu'il peut y avoir certains désagréments³⁴, mais que sa qualité de vie n'en pâtit pas. Le coût de la vie semble correct pour cet habitant.

Néanmoins, c'est à propos de l'offre commerciale que cet habitant n'est pas totalement convaincu. En effet, depuis le changement de propriétaire du magasin « Mini-marché », les produits et les services proposés ne correspondent plus à l'attente de ce monsieur. Il se sent ainsi obligé d'aller au magasin « Denner » aux Bois (JU) pour satisfaire ses besoins. Le bureau de poste intégré au magasin ne répond également pas à ses demandes. C'est pourquoi il se rend également au bureau de poste des Bois (JU).

Ancien membre de la société locale de la fanfare³⁵, il n'est actuellement plus membre d'aucune société. Il s'y était inscrit, car à son époque, il n'y avait pas autant de distraction possible comme aujourd'hui. C'est pourquoi il se retrouvait avec d'autres jeunes du village pour jouer de la musique ensemble. Il a démissionné il y a quelques années, non pas par rapport à la société en elle-même, mais par manque de temps. Il fait cependant encore partie de la Mutuelle Horlogère.

³³ Installation de double vitrage permettant une meilleure insonorisation

³⁴ Il ne mentionne pas la nature de ces désagréments

³⁵ Il a été membre pendant près de 63 ans



Pour conclure, cet habitant se sent très bien dans ce village pour lequel il ressent une attache sentimentale très forte, ainsi que pour le canton de Berne. Selon lui, les forces de ce village sont la beauté des paysages ainsi que le magnifique coucher de soleil qui fait sa réputation, ainsi que la facilité de déplacement grâce à la ligne de chemin de fer. Il ne voit cependant aucune faiblesse qui pourrait nuire au développement de cette petite agglomération.

Entretien n° 2

Ce second entretien s'est déroulé auprès de trois personnes de la même famille. Le père³⁶, le fils et sa femme³⁷. Tous les trois sont également commerçants, c'est pourquoi j'ai également réalisé un entretien concernant l'offre privée, se trouvant à la page 59 de ce dossier. J'ai pris la décision d'effectuer cet entretien de manière groupée, car étant les trois commerçants, ils ne disposaient pas de beaucoup de temps à m'accorder.

Le père et le fils ont toujours habité le village. Le propriétaire de la boulangerie n'est en effet jamais parti, étant donné qu'il a repris la boulangerie et l'hôtel-restaurant après ses parents. Pour ce qui est de la femme du fils, elle habitait aux Bois³⁸, puis elle a entrepris son apprentissage au sein du restaurant et a fini par s'installer avec son mari dans le village. Aucun de ces habitants n'est membre d'une société locale. Néanmoins, ils trouvent important que le village dispose de telles sociétés.

Cette famille se sent très à l'aise dans ce village. Ils apprécient le fait que tout le monde se connaît. Pour eux, leur vie actuelle correspond à leur cadre de vie idéal. Le fait d'être à deux pas de la nature, dans le calme, tout en étant à proximité de l'urbanisation leur correspond bien. Toutefois, l'unique élément négatif ressortant concerne le coût de l'eau, qui selon eux, est quelque peu excessif.

Selon eux, la commune est très à l'écoute de leurs besoins et ils trouvent que la commune s'implique pour rendre la vie la plus agréable possible pour les habitants³⁹.

D'autre part, si la commune devait mettre en place une démarche pour améliorer leur qualité de vie, ce serait peut-être la création de place de parc pour l'église du village, car il arrive très fréquemment que des personnes se garent sur les places de parc du restaurant par manque de place près de l'église. Le fils proposerait comme idée d'utiliser l'ancien jardin à côté du magasin du village comme terrain pour construire des places de parcs. La femme souhaiterait également que la commune mette en place un dispositif pour que les conducteurs fassent plus attention

³⁶ Propriétaire de la boulangerie et proche de la retraite

³⁷ Propriétaires de l'hôtel-restaurant et ayant environ la trentaine

³⁸ Jura

³⁹ La mise en place du radar préventif a été bien accueillie par ces habitants qui trouvent que ceci permet de réduire la vitesse de circulation des véhicules



à proximité de l'école du village. Pour le reste, ils restent satisfaits de l'offre générale proposée par la commune.

Concernant l'offre commerciale, ils espèrent que la commune fera tout pour récupérer le distributeur à billet qui a été détruit le 31 août 2018. Ils ne sont cependant pas satisfaits du guichet de poste se trouvant au sein du magasin et souhaiteraient que quelque chose soit mis en place pour améliorer cela. Néanmoins, ils ont consciences que la commune n'a que peu, voire pas du tout de pouvoir à ce niveau-là.

Ayant l'avantage d'avoir un restaurant, ils n'ont pas besoin de dépenser beaucoup à l'extérieur. Cependant, pour le jeune couple, il leur arrive d'acheter des vêtements en France ou à La Chaux-de-Fonds. Mais également de commander sur Internet, car ils n'ont pas forcément le temps avec leur métier. Pour ce qui est du père, il effectue la plupart de ses dépenses ménagères à La Chaux-de-Fonds.

En conclusion, ce village est un réel lieu de vie pour ces habitants, étant donné qu'ils y travaillent également et y ont vécu presque toute leur vie. Ils sont très satisfaits de la vie qu'ils mènent ici et ne souhaiteraient pas la quitter. Pour eux, le calme représente la force du lieu, et sa faiblesse est son manque d'entreprises industrielles qui ne permettent pas au village de se développer correctement.

Entretien n° 3

Pour ce troisième entretien, j'ai décidé d'interroger un ancien habitant, père de famille et agriculteur. Il est également président de la fanfare de La Ferrière. Si j'ai pris la décision d'interviewer un ancien habitant, c'est dans le but de comprendre les raisons qui l'ont poussé à déménager.

Plus jeune, il habitait dans la ferme familiale se trouvant sur la commune de Sonvilier. Il a ensuite emménagé avec sa femme en appartement à La Ferrière, car c'était pour eux, la meilleure situation géographique. En effet, sa femme travaillant à La Chaux-de-Fonds et lui à la ferme familiale, il était pour eux plus simple d'habiter entre les deux communes. La Ferrière étant également desservie par le train, sa femme pouvait se rendre facilement à La Chaux-de-Fonds.

Lorsqu'il habitait encore La Ferrière, il trouvait l'ambiance du village très agréable. Habitant dans un appartement appartenant à la commune, il a toujours été très satisfait, car la commune a entrepris des rénovations pour rendre le lieu de vie le plus agréable possible. Toutefois, les raisons qui l'ont poussé à déménager étaient dues à son cadre professionnel. Étant agriculteur, il a repris l'exploitation à son père. Il a ainsi pu s'installer avec sa famille dans la maison de son enfance sur la commune de Sonvilier. Le coût de la vie à La Ferrière lui semblait correct et il n'a jamais eu l'impression de payer plus que ce qu'il ne devait. Pour ce qui est des dépenses



ménagères, il les effectuait à La Chaux-de-Fonds. Cependant, il se rendait quand même régulièrement au magasin du village.

Pour ce qui concerne l'offre générale de la commune, il remarque néanmoins un manque de bancs et d'installations pour les enfants. En effet, malgré une place de jeux plutôt grande, les enfants ne disposent que de très peu de jeux différents et il aurait souhaité que des bancs soient mis en place afin que les parents puissent surveiller leurs enfants lorsqu'ils jouent.

Une crèche pourrait également être créée selon lui. Car les habitants du village doivent se rendre à Sonvilier s'ils souhaitent mettre les enfants dans une crèche. Toutefois, pour des personnes comme eux, travaillant à La Chaux-de-Fonds, il n'est pas pratique de devoir descendre sur Sonvilier, pour ensuite remonter sur La Chaux-de-Fonds. Et si des parents souhaitent mettre leurs enfants dans une crèche à La Chaux-de-Fonds, ils paieront plus cher étant donné qu'ils seront hors canton.

Il se rend néanmoins compte que la commune a déjà mis en place pas mal de nouveautés ces dernières années avec l'engagement d'un employé communal pour entretenir le village ainsi que la mise en place de conteneurs enterrés.

En conclusion, ce village représentait réellement un lieu de vie pour lui. Même maintenant qu'il habite sur la commune de Sonvilier, il se sent plus habitant de La Ferrière que de Sonvilier. Pour lui, c'est village tranquille, calme, avec de beaux paysages et bien situé de par sa proximité avec des villes de La Chaux-de-Fonds, St-Imier et Bienne.

Entretien n° 4

C'est un homme divorcé d'une cinquantaine d'années, qui vit désormais avec sa nouvelle compagne dans leur appartement, faisant partie d'une habitation qui dispose de 3 appartements au total, que j'ai choisi d'interroger. Il habite à La Ferrière depuis 14 ans. Auparavant, il vivait à La Chaux-de-Fonds et avait comme objectif d'acheter une maison aux alentours. Il a ainsi fini par acheter l'habitation dans laquelle il vit actuellement.

Travaillant à plein temps à La Chaux-de-Fonds et se trouvant à l'extrémité du village en direction du canton de Neuchâtel, il se retrouve quelque peu isolé⁴⁰. du reste du village

Pour lui, la commune est à l'écoute des besoins des habitants. Pour le peu dont il en a eu besoin, il en est toujours ressorti satisfait. Il remarque qu'il a de la chance d'habiter dans un petit village, ce qui permet d'avoir les informations qu'il faut très vite de la part de la commune. L'offre communale répond entièrement à ses besoins. Toutefois, il trouve qu'il manque quelques activités pour les moins de 30 ans. Mais n'étant pas directement concerné, cela n'impacte pas sa qualité de vie.

⁴⁰ Ceci ne lui pose toutefois aucun problème



Concernant le coût de la vie, il note que l'impôt sur la fortune est bien moins cher que dans le canton de Neuchâtel. De ce fait, cela le conforte dans son idée d'être venu s'installer ici.

Le seul point qui impacte sa qualité de vie concerne le bruit de la circulation. En effet, habitant juste à côté de la route principale à la fin de la limitation à 60, à la sortie du village, il note que les véhicules font beaucoup de bruit, surtout aux heures de pointe. Néanmoins, grâce à un vitrage adapté, le bruit reste moindre.

Il souhaiterait également qu'un panneau à sens unique soit installé devant sa maison, car il semblerait que beaucoup de personnes empruntent encore ce chemin en voiture en pensant pouvoir accéder à la Combe du Pelu. Cependant, cette route est désormais une voie sans issue.

Concernant l'offre commerciale, il est satisfait de ce que le village propose. Il consomme assez régulièrement à la boulangerie et au magasin du village. Cependant, concernant les grosses dépenses ménagères, il les effectue à La Chaux-de-Fonds, à St-Imier, voire en France. Pour les autres dépenses, il a tendance à les effectuer sur Internet.

Cet habitant n'est pas membre d'une société locale par manque de temps et il préfère profiter de ses dernières années tranquillement avant la retraite. Toutefois, il trouve intéressant et important que le village dispose de telles sociétés.

Finalement, cet habitant est très satisfait de la vie qu'il mène ici, car elle est très paisible. Il trouve que c'est une commune sans problème et apprécie beaucoup la beauté des paysages. Il trouve que la situation géographique est un grand avantage, ainsi la ligne de chemin de fer du Jura qui passe par le village. Toutefois, le climat pourrait être une faiblesse selon lui, car les hivers y sont rudes et cela pourrait inciter certaines personnes à vivre ailleurs.

Entretien n° 5

Ce cinquième entretien a été réalisé auprès d'une habitante qui a la cinquantaine et qui est présidente de l'Union des sociétés locales et également membre de la Fanfare du village et du Conseil communal. Elle travaille au Noirmont⁴² et habite depuis son plus jeune âge dans le village de La Ferrière. Elle vit actuellement avec son mari dans une maison près du centre du village. Son cadre de vie idéal serait celui du village. Vivre à proximité de la nature, avec les services tels qu'un magasin, une poste, etc., qui ne soient pas trop loin d'une grande agglomération. Cependant, elle voit sa retraite dans le canton du Valais et ne souhaite donc pas rester à La Ferrière. Ce n'est cependant pas la qualité de vie qui la pousse à partir, mais c'est un projet commun avec son mari depuis plusieurs années.

Étant une personne très sociable et tolérante, elle essaie d'avoir des contacts avec la majorité des habitants. Elle trouve cependant que depuis quelques années, les nouveaux habitants en

⁴² Commune des Franches-Montagnes (Jura)



provenance de la ville ont tendance à ne pas s'intégrer. Toutefois, elle comprend que c'est également une différence générationnelle⁴³.

Concernant le coût de la vie, elle trouve avantageux d'habiter dans le canton de Berne de par la fiscalité⁴⁴. De ce fait, elle est très satisfaite et n'a pas l'impression de payer inutilement concernant l'impôt communal.

D'après cette habitante, l'offre commerciale laisse à désirer actuellement. Étant membre du conseil communal, elle travaille sur le problème concernant le magasin du village. En tant qu'habitante, elle n'est absolument pas satisfaite de l'offre proposée par la gérance ainsi que les services de poste. Toutefois, elle espère que ce magasin continuera d'exister. Néanmoins, la boulangerie et le restaurant principal du village répondent totalement à ses attentes.

Elle réalise ses dépenses ménagères à la Coop du Noirmont, car elle travaille dans ce village. Elle consomme cependant assez fréquemment à la boulangerie de La Ferrière et essaie de consommer au maximum localement.

Étant une personne qui a toujours voulu s'impliquer, et ne travaillant pas à plein temps, elle se sent dans l'obligation de s'engager pour le village. Ceci explique sa présence au sein du conseil communal et dans une société locale⁴⁵ et l'Union des sociétés locales. Elle effectue également la vérification des comptes de la paroisse et aide certaines personnes âgées du village pour quelques démarches administratives tels que les déclarations d'impôts, les paiements, etc.

Aucune demande particulière n'a été faite envers la commune, toutefois, elle pense que la création d'une crèche serait importante dans le futur. L'utilisation de la halle polyvalente permettrait de répondre à cette future demande sans réaliser de gros investissement.

Pour conclure, le village représente vraiment pour elle un lieu de vie. Elle apprécie beaucoup ce village et est très satisfaite de la vie qu'elle mène ici. Seul le point concernant l'offre commerciale semble lui poser problème. L'âme que dégage les habitants plus âgés représente la force du village selon elle. Quant aux faiblesses, le manque d'intégration des nouveaux habitants divise la population ce qui en fait une faiblesse. Finalement, elle mentionne également la circulation trop élevée.

Entretien n° 6

Cet entretien a été réalisé auprès d'un couple d'habitants âgé entre 45 et 50 ans. L'homme travaille en tant que responsable d'unité psychiatrique et infirmier au Locle et à La Chaux-de-Fonds, et la femme travaille dans une école professionnelle en tant qu'enseignante à St-Imier.

⁴³ Les gens ressentent moins le besoin de s'impliquer dans la vie d'une ville ou d'un village

⁴⁴ En effet, en fonction de la somme à payer, le budget à prévoir peut être important

⁴⁵ Société de la Fanfare de La Ferrière



Ils habitent le village depuis 16 ans et ont trois enfants âgés de plus de 18 ans. Anciens Chaux-de-Fonniers, ils avaient comme projet de construire une maison à La Chaux-de-Fonds. Le projet n'ayant pas abouti, ils ont choisi d'étendre leurs recherches aux alentours de la ville et ayant des amis habitant depuis peu à La Ferrière, ils ont fini par venir s'y établir. Les conditions de vie en ville ne leur correspondant pas totalement, ils ont ainsi décidé de venir habiter à la campagne. Les critères les plus importants pour eux lors du choix de leur lieu d'habitation étaient à l'époque que le village dispose d'une école et d'un magasin, afin qu'ils ne soient pas obligés de se déplacer en ville pour subvenir à leurs besoins. Travaillant aussi à St-Imier et à La Chaux-de-Fonds auparavant, la situation géographique était avantageuse pour eux. Ayant également tous les deux vécu dans le canton de Berne durant leur enfance, ils se sentent plus attachés à ce canton qu'au canton de Neuchâtel.

Leur cadre de vie idéal correspond exactement à celui qu'ils ont à La Ferrière. L'homme se sent très attaché à la région, c'est pourquoi il aime autant y vivre. La femme se sent chanceuse de vivre ici, car elle trouve que tout est à portée de main ce qui permet une très bonne qualité de vie. La proximité de la nature, la grande différenciation des saisons, la proximité du lac de Neuchâtel, sont des points qui font qu'ils se sentent bien ici. Toutefois, concernant le coût de la vie, même s'ils trouvent qu'il est très correct, ils remarquent que le prix de l'eau est quelque peu excessif.

Concernant l'ambiance de leur quartier, ils ont eu la chance d'arriver dans ce nouveau quartier en même temps que d'autres familles similaires à la leur. De ce fait, cela aura permis de créer un lien entre ces habitants. Ils constatent que leur quartier est celui dans lequel les habitants organisent le plus souvent des activités ensemble. En effet, l'un des habitants du quartier organise souvent, lors de matchs de football tels que pour le mondial de football, une tente, des tables, de quoi boire et manger, ainsi qu'une télévision pour regarder les matchs. Grâce à cela, les personnes du quartier peuvent se retrouver et passer un bon moment ensemble.

En ce qui concerne l'offre générale proposée au sein du village, la femme trouve que les transports en commun sont mal organisés. En effet, la commune est assez mal reliée au vallon de St-Imier. De ce fait, elle ne peut aller à son travail en train, car cela lui prend trois quarts d'heure contre 15 minutes en voiture⁴⁶. L'une de ses filles est également scolarisée à l'école professionnelle de St-Imier et se trouve également confrontée à des difficultés pour se rendre à son école depuis La Ferrière. Pour elle, la commune devrait essayer de rendre la mobilité plus facile pour la population, dans la mesure de ses moyens. Cependant, elle ne trouve pas que la commune ne soit pas à l'écoute des habitants, mais qu'elle pourrait encore mieux faire. Toutefois, pour les quelques demandes qu'ils ont dû faire auprès de la commune, ils ont toujours été écoutés. En revanche, ils trouvent que de connaître personnellement les

⁴⁶ La correspondance pour descendre à St-Imier ne suit pas avec celle des chemins de fer du Jura



responsables de certains services tel que le service de déneigement leur permettent de faire leur demande directement auprès de la personne concernée, sans passer par la commune.

L'unique remarque selon eux concerne les horaires du bureau communal qui ne sont pas adaptés aux personnes actives. Toutefois, ils remercient les secrétaires communales de répondre à cette demande en faisant en sorte que les habitants reçoivent les documents demandés par la poste.

Les infrastructures mises à disposition répondent totalement à leurs besoins. La halle polyvalente est un gros plus selon eux. Néanmoins, même s'ils ne sont plus directement concernés, ils pensent toutefois qu'un service parascolaire pourrait être mis en place.

À propos de l'offre commerciale, ils en sont tous les deux très satisfaits. Toutefois, la diversité et la quantité de produits proposés par le magasin du village sont faibles. Ils ne s'y rendent que rarement à cause de cette limitation, et préfèrent effectuer leurs dépenses ménagères à St-Imier du fait que la femme travaille dans cette ville. Il leur est arrivé de commander de la nourriture sur internet à l'aide des magasins en ligne « Coop » et « Migros ». Cependant, c'était des occasions exceptionnelles.

Concernant leur implication au sein des activités du village, la femme était membre d'une société locale désormais dissoute, mais elle fait partie de la Fanfare des Bois⁴⁷. Son mari n'est quant à lui pas membre d'une société locale. Toutefois, il a fait partie des sapeurs-pompiers du village pendant 10 ans. Ceci lui a permis de mieux s'intégrer lorsqu'il est arrivé dans le village. Malgré le fait qu'ils ne soient membres d'aucune société locale, ils sont très investis dans les activités organisées. Toutefois, il faudrait selon eux plus de sociétés locales qui amènent des jeunes, telles que des sociétés sportives. Pour eux, ils seraient intéressants de créer une société multisport qui permettrait aux habitants de se retrouver une fois par semaine pour pratiquer un sport différent. Ils ont en effet l'impression qu'il faut souvent se déplacer à La Chaux-de-Fonds pour pouvoir pratiquer une activité sportive avec une société. D'autre part, la halle polyvalente pourrait être plus rentabilisée grâce à ces activités sportives.

En revanche, ils ont l'impression que les initiatives mises en place au sein du village sont toujours prises par des privés. Ils souhaiteraient ainsi que la commune prenne plus d'initiative d'elle-même. En outre, une fête de village pourrait être organisée par la commune. Ils auraient comme idée de définir une date précise pour laquelle un repas serait organisé avec un spectacle ou autre, pour animer la soirée, tout en veillant à y intégrer tous les habitants du village⁴⁸. Ils

⁴⁷ Village voisin

⁴⁸ Ils souhaitaient réellement que les agriculteurs habitant aux extrémités de la commune se sentent aussi concernés par cette fête



proposent comme nom « La Fête des Moissons » en imaginant que l'événement pourrait se dérouler au début de l'automne.

D'autre part, l'organisation d'un petit marché pourrait être mise en place 4 fois par an, durant lequel des artisans du village ou de la région pourraient y vendre leurs produits. Ce marché pourrait être organisé à chaque fois dans un endroit différent du village afin d'inviter les habitants à en connaître un peu plus sur leur lieu de vie. Ce genre de projet devrait être mis en place en premier par la commune, ce qui permettrait de lancer l'idée et de motiver les habitants à y participer. Le but serait d'après eux de rendre le village plus vivant et que l'image du lieu de passage s'éteigne un peu.

Étant satisfaits de leur vie au sein de ce village, ils n'ont pas de demande particulière d'amélioration à faire envers la commune. La seule demande serait celle mentionnée ci-dessus, concernant une fête de village, qui selon eux, manque vraiment. Car pour eux, le village n'a pas une réelle identité. Et au travers d'une fête de village, cela permettrait de créer un réel lien entre le lieu et ses habitants. La femme tient à remarquer qu'il est bien que la commune ait enfin mis en place des décorations de Noël. Elle trouve cependant que l'entrée du village n'est pas très marquée ce qui renforce encore plus l'image de lieu de passage.

Les forces du village, selon eux sont, la taille du village, car il n'est pas trop grand et dispose de ce qu'il faut pour une qualité de vie correcte, la beauté des paysages et la situation géographique à proximité de La Chaux-de-Fonds. Toutefois, cette situation géographique est également une faiblesse, car la commune est traversée et fait quelque peu cité dortoir d'après eux, et renforce également le manque d'identité du village.

En conclusion, ce village représente réellement un cadre de vie idéal et ils ne souhaiteraient absolument pas vivre ailleurs. Ils trouvent le paysage magnifique et sont encore et toujours émerveillés par la beauté du coucher de soleil. Ils aiment cette proximité avec la nature et se trouvent chanceux d'habiter dans ce village. Pour eux, il faut cependant veiller à ce que le village ne s'agrandisse pas trop non plus, car ils y habitent pour le calme.

Entretien n° 7

Ce septième entretien s'est déroulé auprès d'une ancienne habitante de plus de 50 ans qui habitait à La Chaux-de-Fonds. Elle vit depuis 2 ans au village et est enseignante au lycée Blaise-Cendrars à La Chaux-de-Fonds.

Elle a pris la décision d'emménager à La Ferrière, car sa qualité de vie à La Chaux-de-Fonds ne lui convenait pas et cela impactait sa santé. Elle trouvait également que la ville devenait réellement trop grande pour elle, c'est pourquoi elle souhaitait absolument retrouver le calme, la nature et un lien social entre habitants. Elle avait comme ambition tout d'abord de construire une maison au Locle, ville de son enfance. Toutefois, aucune parcelle n'étant disponible, elle a ainsi regardé du côté du village de La Ferrière. Connaissant trois habitants de ce lieu, l'un d'eux



lui a fait découvrir les parcelles encore disponibles, et c'est ainsi qu'elle a pris la décision de construire une maison mitoyenne avec sa sœur. Les éléments qui l'ont incitée à choisir cet endroit sont la proximité avec son lieu de travail et la ligne de chemin de fer⁴⁹. Elle trouve que le paysage est magnifique et est très contente d'avoir pris la décision de s'y installer.

Concernant l'ambiance de son quartier, elle a pu développer des liens avec ses voisins les plus proches. Néanmoins, elle ne s'est pas plus intégrée que cela au travers des différentes familles qui composent ce quartier, car son but n'est pas connaître tous les habitants du village, mais surtout de pouvoir tisser des liens avec une petite partie de la population. Toutefois, elle a pu faire la rencontre d'autres voisins du quartier grâce à l'organisation des fenêtres de l'avent⁵⁰. Selon elle, l'ambiance est très agréable, car c'est un quartier très calme et les habitants se saluent tous dans la rue. De ce fait, cela permet un lien social assez particulier, qui est très différent de celui que l'on pourrait avoir en ville. C'est ainsi son cadre de vie idéal et elle ne partirait pour rien au monde. En effet, sa qualité de vie n'a pas d'équivalent face à celle qu'elle avait lorsqu'elle habitait à La Chaux-de-Fonds.

Cette habitante trouve que la commune l'a très bien accueillie et que ses questions ont toujours trouvé réponse. Elle remarque que l'un des avantages de cette commune est le fait que les secrétaires communales connaissent presque chaque habitant. De ce fait, cela crée un lien de confiance entre les habitants et la commune.

Pour ce qui est de l'offre communale, et en particulier des services, cette habitante est assez satisfaite, spécifiquement du service de déneigement, et espère que ce service de qualité restera tel quel. L'unique désagrément ressenti concerne la mise en place de gravier sur les routes secondaires du village. Cette habitante n'est pas satisfaite de ce service et souhaiterait qu'il soit amélioré, car elle trouve qu'il manque de gravier à certains endroits comme le chemin menant à sa maison.

À propos du coût de la vie, elle n'a jamais réellement regardé la différence entre La Chaux-de-Fonds et sa vie actuelle à La Ferrière. Néanmoins, elle ne trouve pas qu'elle paie moins d'impôts qu'auparavant. Elle remarque seulement qu'elle paie légèrement moins cher son assurance maladie. Toutefois, elle trouve que l'eau reste assez chère.

Concernant l'offre commerciale, elle est très contente du magasin « Mini-Marché » et du fait que ce dernier fasse également office de poste. Même si elle ne consomme pas régulièrement dans ce petit magasin, il lui permet d'acheter des biens de première nécessité en cas de manque. Pour elle, il est important que le village garde cette offre commerciale telle qu'elle est.

⁴⁹ Afin de toujours pouvoir se déplacer lorsqu'elle ne possèdera plus de voiture

⁵⁰ Évènement organisé durant les jours de décembre, pendant lesquels les habitants peuvent s'inscrire et se verront attribuer une date durant le mois de décembre, pour laquelle ils devront décorer une fenêtre de leur maison, et inviter, s'ils le souhaitent, les habitants à y venir pour manger et boire quelque chose durant la soirée



Ceci lui permet également de faire découvrir le village au travers des différents restaurants, hôtels, gîte rural, etc. à des connaissances venant d'ailleurs.

À propos des dépenses ménagères, elle les effectue à La Chaux-de-Fonds après son travail, étant donné qu'elle travaille là-bas.

Actuellement, elle ne fait partie d'aucune société locale par manque de temps. Mais il est possible qu'une fois à la retraite, elle envisage de s'inscrire dans une société locale si de nouvelles sont créées. Car pour le moment, aucune des sociétés existantes ne lui correspond. Néanmoins, elle trouve que ces sociétés locales sont très importantes, car elles permettent de faire vivre un lieu. Pour elle, la création d'événements au sein du village doit suivre le côté calme qui le définit. De ce fait, il est important selon elle d'organiser de petits événements, mais de manière espacée durant l'année, tout en ayant toujours un lien avec le lieu.

Pour conclure, cette habitante a pu redécouvrir une qualité de vie incomparable à celle qu'elle avait en habitant à La Chaux-de-Fonds. Elle espère donc pouvoir y vivre jusqu'à la fin de ces jours. Elle n'arrive cependant pas encore à définir les forces et faiblesses de ce village, car elle habite ce village depuis trop peu de temps. Pour elle, il est donc difficile de prendre assez de recul pour définir ces points. Toutefois, elle espère que cette petite agglomération ne s'agrandisse pas trop, car elle est venue s'y installer justement par rapport à sa taille et son calme.

Entretien n° 8

Ce huitième entretien concernant la demande a été effectué auprès d'une ancienne habitante ayant vécu à La Ferrière plus de deux ans. Elle avait pris la décision d'habiter ici, car son compagnon de l'époque y habitait. Toutefois, elle a fini par déménager, car elle n'avait aucune attache proche dans ce lieu. Ayant toute sa famille et ses amis aux alentours de Neuchâtel, elle a fini par revenir habiter à proximité d'eux.

Lorsqu'elle habitait le village, elle vivait dans un appartement au bord de la route principale. Malgré la circulation, elle n'a jamais été dérangée par cela du fait que l'appartement était bien insonorisé. Même si elle en est partie, le village représentait tout de même pour elle un vrai lieu de vie.

Elle trouve que c'est un beau village, très calme. Étant propriétaire du magasin d'alimentation du village, elle précise que si elle ne l'avait pas, elle pense qu'elle ne connaîtrait presque personne dans le village. Il n'y a pas de fête du village, ou d'autres événements qui permettent de se retrouver entre habitants, ce qui est dommage selon elle. Elle trouve que chaque habitant fait sa vie de son côté sans se lier aux autres habitants.

Cette ancienne habitante n'était pas membre d'une société locale du village, mais elle trouve cela important qu'il y en ait. Car selon elle, sans sociétés locales, le village risque d'être réellement sans vie. Elle pense néanmoins que faire partie d'une société locale permet de



mieux s'intégrer dans un village. Pour elle, il manque une société de jeunesse. Elle prend exemple avec la société de jeunesse de son village d'enfance. Cette dernière organisait la fête villageoise durant le week-end de Pâques, combiné avec une chasse aux œufs le dimanche, ainsi que l'organisation d'un tournoi à six⁵¹ le jour de la fête nationale, et une soirée de Nouvel An. Avec l'argent récolté durant ces événements, les jeunes de la société partaient ainsi durant un week-end à Europa-Park⁵².

Concernant son cadre de vie idéal, ce n'est pas le village de La Ferrière, mais le village de son enfance, où elle habite actuellement. Étant une personne très sociable et qui aime sortir et rencontrer des gens, le cadre de vie de La Ferrière ne lui convenait pas réellement.

Concernant l'offre générale de la commune, cette habitante était satisfaite, surtout pour ce qui était du service de déneigement. Elle trouve que la commune de La Ferrière reste très à l'écoute des habitants et répond toujours aux questions. Pour le peu auquel elle a eu affaire avec la commune, elle en a toujours été satisfaite. Le seul point négatif concerne les heures d'ouverture du bureau communal, qui n'est pas satisfaisant selon elle. Cependant, n'ayant pas eu besoin d'y aller très souvent, cela ne l'a pas plus dérangé.

Pour ce qui est de l'offre commerciale, elle en était très contente, car elle trouve que l'offre est très importante par rapport à la taille du village. À propos des dépenses ménagères, elle les effectuait à La Chaux-de-Fonds. Cependant, elle allait au petit magasin alimentaire une fois par jour lorsque c'était encore l'ancienne commerçante.

Pour conclure, elle était tout de même plutôt satisfaite de vivre dans ce village malgré le manque de création de lien social. Selon cette habitante, les forces de ce village sont donc son offre commerciale qui est plutôt grande par rapport à la taille du village. Quant à sa faiblesse, c'est pour elle, le manque d'événements de rencontre entre habitants.

Entretien n° 9

Ce dernier entretien s'est déroulé auprès d'une jeune habitante de 25 ans, habitant avec son conjoint dans la maison de son enfance. Elle a toujours habité le village et n'a jamais voulu partir. C'est ainsi son cadre de vie idéal. Selon elle, l'ambiance du village est vraiment agréable, car elle connaît bien les anciens habitants. Cependant, concernant les nouveaux habitants de ces 5 dernières années, elle ne les connaît pas du tout et trouve cela un peu dommage.

Elle travaille au Locle et s'y rend en voiture. Elle est également membre de la Fanfare de La Ferrière depuis ses 12 ans et ne souhaite pas arrêter pour le moment. Elle est contente de savoir qu'il y a encore cette société et celle des Jodlers qui permettent d'animer un minimum la vie du village. Elle a mentionné qu'il y avait eu quelques tentatives d'organiser une fête du

⁵¹ Tournoi de foot par équipe de 6 joueurs

⁵² Parc d'attraction en Allemagne



village, mais que cela n'avait jamais abouti. Cette habitante avait également relancé il y a deux ans, la « fête du quartier »⁵³. Cet événement avait plutôt bien fonctionné, mais l'organisation était bien moindre que pour une fête de village. Elle serait cependant ravie si la commune organisait à nouveau une fête de village.

Elle trouve que la commune est très à l'écoute des besoins des habitants. Pour chaque demande effectuée, elle a toujours eu les réponses qu'elle souhaitait. Le seul bémol concerne les horaires d'ouverture du bureau communal qui ne correspondent pas aux besoins de personnes travaillant à 100 % comme elle. Elle doit donc contacter la commune par téléphone.

Pour ce qui est de son ressenti face au coût de la vie, elle en est très satisfaite. L'impôt communal est bien rentabilisé d'après elle. L'offre publique satisfait donc totalement ses attentes et elle n'attend rien de plus de la part de la commune aujourd'hui.

Pour ce qui est de l'offre commerciale, elle est très satisfaite du restaurant se trouvant au centre du village ainsi que de la boulangerie. Néanmoins, concernant le petit magasin « Mini-Marché », elle n'en est pas ravie. Elle s'y rend uniquement s'il lui manque quelque chose, et les quelques fois où elle s'y est rendue pour cette raison, elle n'a pas trouvé ce qu'elle cherchait. Elle trouve également que la propreté laisse à désirer et que la qualité des produits frais ne suit pas. De ce fait, elle se rend maintenant au magasin « Denner » au village d'à côté. À propos des grandes dépenses, elle les effectue en grande surface à La Chaux-de-Fonds.

Pour elle, ce village n'est pas très attractif. Néanmoins, il reste encore certains éléments qui peuvent, selon elle, rendre le village quelque peu attractif, comme les chemins de balades en direction de la campagne, la beauté des paysages, les événements des sociétés locales⁵⁴.

Les forces du village sont d'après elle, la nature, la tranquillité, et les transports publics qui relient le lieu au Jura et à Neuchâtel. Pour ce qui est de la faiblesse du village, elle trouve que le niveau scolaire à l'école du village n'est pas adapté, du fait que les différents degrés sont regroupés par manque d'effectif. Elle en a elle-même subi les conséquences dans sa vie professionnelle par la suite. Elle mentionne également que si le système ne change pas d'ici à ce qu'elle ait des enfants, elle envisagera de les scolariser ailleurs. Elle trouve également que le petit magasin est une faiblesse pour le village de par la non-propreté et le manque de produits.

Pour conclure, cette habitante est très satisfaite actuellement. Reste cependant le niveau de formation pour les enfants à l'école primaire qui ne lui correspond pas ainsi que la limitation de vitesse au sein de son quartier, car elle trouve que les conducteurs roulent assez vite dans cette rue. Elle tient à mentionner qu'elle est très satisfaite des nouveaux changements de noms de rues qui ont plus de sens que les anciens. Mais elle espère que le village ne se développera pas non plus dans l'excès, car elle souhaite que le côté calme qui définit ce village reste ainsi.

⁵³ Petite fête de quartier qui avait lieu dans le haut du village

⁵⁴ Concert de la fanfare et des Jodlers, les deux matchs au Loto de ces deux sociétés



Résumés des entretiens de l'offre associative

Entretien n° 1 – Société « Les Femmes Paysannes »

Cet entretien a été effectué auprès de la présidente de la société locale « Les Femmes Paysannes ».

Le but principal de société locale était en premier lieu de regrouper les femmes d'agriculteurs afin qu'elles puissent créer un lien social entre elles et se partager des conseils et autres. Elles pouvaient ainsi se retrouver entre elles en fin de journées. Les membres allaient rendre visite aux malades, et découvraient également d'autres exploitations agricoles.

Aujourd'hui, la société compte 17 membres, dont la majorité habite La Ferrière. Ces dernières réalisent des activités entre elles telles que des repas au restaurant, des bricolages, des courses, des cours de cuisine, etc. La société est désormais ouverte à tout le monde et non uniquement aux femmes d'agriculteurs. Elles réalisent en particulier des bricolages de Noël pour la fête de l'avent qu'elles vendent ensuite aux habitants. Les membres réalisent également des pâtisseries pour la fête nationale. Cependant, ceci est réalisé au nom de toutes les sociétés locales, car les autres sociétés participent également à l'organisation de la fête du 1^{er} août.

Actuellement, la société fait face à une situation compliquée. En effet, le nombre de membres diminue d'année en année et les membres sont de plus en plus âgées. Disposant également d'un maigre revenu en provenance de la vente de bricolages de Noël, la société n'arrive pas à organiser beaucoup d'activités.

Cette société étant donc vieillissante, elle ne permet plus réellement d'animer le village. La présidente réalise qu'il est désormais difficile d'attirer de nouveaux membres à cause de cette image vieillissante de la société locale. Les membres étant également peu impliquées et motivées à participer à des activités, il est d'autant plus difficile de mettre en place des projets pour animer le village. À l'époque, les femmes d'agriculteurs disposaient de plus de temps libre ; désormais il est très fréquent les femmes travaillent en plus d'entretenir leur foyer. Ainsi, elles ne disposent plus d'assez de temps pour s'impliquer dans une société locale.

L'avenir est assez incertain pour la société. La présidente espère tout de même trouver de nouveaux membres, mais maintient qu'il est difficile pour la société d'y arriver. Cependant, la société ne met rien en place pour attirer de nouvelles personnes, peut-être par manque d'idées, de motivation, etc.. La présidente pense néanmoins qu'ils pourraient envisager d'adapter les thématiques aux problèmes d'aujourd'hui des femmes d'agriculteurs (tâches administratives pour les exploitations, etc.). Pourtant, cela risque de fermer des portes à des personnes qui seraient intéressées à autre chose que l'agriculture. Le problème principal de cette société est réellement le manque de motivation des membres. Il manque une certaine dynamique pour faire vivre la société. Ce problème est présent actuellement dans le village lui-même, pas uniquement à l'échelle de cette société.



Selon la présidente, pour animer la vie du village, il faut pouvoir organiser quelque chose qui ne soit pas imposé. Les gens sont réticents à s'engager de nos jours. Il serait donc plus intéressant de créer de petits événements réunissant les habitants, comment par exemple un repas canadien, une torrée, une fondue sur des bûches, etc. Ceci demandant moins d'investissement.

Entretien n° 2 – Société « Fanfare de La Ferrière »

Ce 2ème entretien a été réalisé auprès du président de la Fanfare de La Ferrière.

Cette fanfare existe depuis 1814 et compte 38 membres actifs et environ 150 membres passifs. La plupart des membres habitent le village ou les alentours.

Elle organise son concert et son match au Loto tous les ans à la halle polyvalente du village. En dehors de cela, la société a des obligations en tant que société locale, comme la participation à la Fête nationale du 1^{er} août, et la soirée de Noël à l'église du village. Pour cette année, la fanfare a également décidé d'organiser un concert de Noël à l'église.

La société a comme objectif actuellement de fonder un groupe de jeunes musiciens. Pour cela, le président s'est déplacé dans les écoles de la région pour promouvoir ce projet. Malheureusement, malgré un intérêt marqué de la part des enfants, le projet n'a pas abouti par manque de temps de la part des enfants et des parents. Le président reste cependant positif quant à ce projet et espère pouvoir le mener à bien même si cela prendra du temps. Car il a conscience que la société est importante pour la vie du village.

Concernant le soutien de la part de la commune, le président est satisfait. La commune a toujours participé comme elle le pouvait en reversant par exemple un don lors de la création des nouveaux uniformes pour les membres de la fanfare. La commune laisse également à disposition gratuitement une salle de répétition se trouvant dans la halle polyvalente.

Le président reste assez positif quant à l'avenir de la société, mais il est conscient qu'il faut mettre en place ce groupe de jeunes musiciens afin de ramener un peu de jeunesse au sein de cette société. Cependant, l'ensemble des membres est assez soudé et motivé ce qui leur permet de créer des événements et autres activités. Il est également content de savoir qu'une nouvelle société⁵⁵ a été fondée, car ceci permettra de ramener un élan de jeunesse et de motivation au sein des sociétés locales.

Le président remarque qu'il serait important de recréer une fête du village, car cela permettrait réellement d'animer la vie du village et permettrait aux habitants de se retrouver à une occasion spéciale. Il y avait en effet déjà eu une petite fête du village organisée par les sociétés locales il y a quelques années en arrière, mais cela n'a pas suivi les années suivantes.

⁵⁵ Société d'Uni hockey



Entretien n° 3 – « Union des sociétés locales »

Cet entretien a été réalisé auprès de la présidente de l'Union des sociétés locales. Cette dernière a conscience que les sociétés locales sont actuellement en déclin. En effet, presque chaque société se retrouve face à manque d'effectif. Elle remarque également qu'il est de plus en plus difficile d'organiser un événement commun à toutes les sociétés. Elle essaie tout de même de donner des idées, mais cela aboutit rarement à un projet. En effet, les sociétés ne se contentent plus que de remplir leurs obligations⁵⁶. Il reste cependant les Jodlers et la fanfare qui sont des sociétés plutôt suivies de par leur public, ce qui permet encore d'animer la vie du village.

Pour la présidente, les sociétés locales sont la suite des activités proposées par une commune et permettent réellement de créer un lien social qui permet d'améliorer la qualité de vie des habitants.

La présidente avait comme envie de lancer un projet suite à l'invitation de la Plage des Six Pompes⁵⁷ qui proposait une collaboration entre la commune et le festival. Le but étant de présenter certains spectacles d'arts de rue au sein du village, et les sociétés locales auraient participé à l'organisation et la mise en place du projet. La commune aurait également financé le spectacle. Cependant, ce projet n'a pas pu être lancé pour cette année, mais la présidente reste décidée à le mener à en 2019.

Un autre projet également en réflexion, serait une balade gourmande organisée par les sociétés locales. Cette activité pourrait être organisée en collaboration avec des agriculteurs du village qui proposeraient le petit déjeuner dans une ferme. Puis pour le dîner, le point de rencontre serait la fromagerie, et ensuite une seconde ferme qui proposerait le dessert. Ceci permettrait de faire un tour à pied au sein de la commune en faisant découvrir des endroits à des habitants tout en permettant de créer un lieu de rencontre.

Cette personne trouve que la commune est très ouverte à l'idée d'aider les sociétés locales, tout comme des privés, à mettre en place un projet, que ce soit en mettant à disposition des infrastructures, du matériel, ou encore un financement.

Concernant l'avenir des sociétés locales, la présidente reste tout de même optimiste, car elle voit tout de même de la relève dans la plupart des sociétés locales.

En conclusion, la présidente est positive quant à l'avenir des sociétés, mais reste consciente qu'il faut retrouver une source de motivation pour amener les membres de ces sociétés à s'impliquer dans des projets pour le village. Selon elle, pour réussir à redynamiser la vie du

⁵⁶ Participation à la fête nationale

⁵⁷ Festival des arts de rue ayant lieu chaque année à La Chaux-de-Fonds



village au travers des sociétés locales, il faut aller chercher personnellement les gens et ne pas attendre qu'ils viennent d'eux même.

Entretien n° 4 – Société de « Uni hockey de La Ferrière »

Ce dernier entretien s'est déroulé auprès du président de la société d'Uni hockey du village. Cette dernière existe depuis cinq ans, mais elle fait partie des sociétés locales depuis une année. Elle avait été créée dans le but de se retrouver entre amis et s'amuser. Le président actuel est le créateur de cette société. Il s'est regroupé avec son frère et ses cousins à l'époque. Par la suite, grâce aux bouches à oreille, la société a fini par s'agrandir et compte désormais 17 membres qui ont entre 20 et 30 ans.

La majorité des membres habite La Chaux-de-Fonds, quelques-uns viennent de La Ferrière et d'autres du Noirmont. Le président a choisi le village de La Ferrière, car il cherchait une salle pour s'entraîner, et étant donné que les membres de l'époque habitaient tous la région, il a choisi de contacter cette commune, car elle disposait d'une halle polyvalente avec une salle de gymnastique permettant à l'équipe de s'entraîner à un coût moins excessif qu'à La Chaux-de-Fonds. Depuis quelque temps, la société jouait en championnat sous le nom de la commune de La Brévine⁵⁸ en tant que deuxième équipe, mais le président a décidé de créer sa propre équipe sous le nom du village. De ce fait, la commune a accepté de soutenir financièrement la création de cette équipe. Car la société ne disposait pas de réel revenu en dehors des cotisations des membres qui permettaient de payer la location de la halle polyvalente.

Par la participation aux championnats, chaque équipe doit désormais accueillir les autres équipes durant le championnat pour organiser certains matchs. Toutefois, la halle du village ne disposant pas des dimensions nécessaires pour les matchs, la commune a pris la décision de payer la location d'une autre salle pour les matchs qui seront organisés par la société d'uni hockey de La Ferrière.

Étant une société jeune, son avenir est plus favorable, car la société se développe plutôt bien actuellement. Le président a même dû refuser quelques personnes qui souhaitaient intégrer la société, car il ne souhaite pas créer de seconde équipe pour le moment. Néanmoins, si la demande venait à grandir, il envisagerait peut-être cette solution.

Afin de dynamiser la vie du village, il pense peut-être à mettre en place une soirée avec repas et bar, afin de récolter de fonds pour la société pour l'aider à acheter de nouveaux matériels.

Pour conclure, cette société semble très motivée, et prête à aider en cas d'évènements au village. Elle permet également d'amener un souffle de jeunesse parmi l'ensemble des sociétés locales.

⁵⁸ Commune du canton de Neuchâtel



Résumés des entretiens de l'offre privée

Entretien n° 1 – Hôtel restaurant « Le Logis de la Licorne » et la boulangerie

Cet entretien a été réalisé auprès de trois personnes. Ce sont des commerçants du village qui possèdent l'hôtel restaurant se situant au centre du village ainsi que la boulangerie rattachée au restaurant. J'ai ainsi décidé de réaliser l'entretien avec le propriétaire de la boulangerie, ainsi qu'avec son fils et la femme de son fils qui tiennent depuis peu l'hôtel-restaurant. Au sein de ce commerce familial, 8 personnes⁵⁹ sont employées dont la majorité habite La Ferrière ou les environs.

Selon eux, les forces de l'hôtel restaurant et de la boulangerie sont le fait que le commerce se situe sur un lieu de passage, la durée de vie de l'entreprise⁶⁰, le travail en famille et la diversité des services⁶¹ proposés par ce commerce. Concernant les faiblesses, la météo est un facteur qui selon eux engendre une faiblesse, car les saisons sont courtes et qu'il est difficile d'occuper les gens lorsqu'il fait mauvais temps, mais également la petite concurrence qui se développe peu à peu, que ce soit dans le village même par des privés, ou dans la région.

Pour ce qui est du ressenti concernant l'aide potentielle que pourrait apporter, ou apporterait la commune à ce commerce, les propriétaires ne se sentent pas vraiment aidés sur quoi que ce soit par la commune.

À propos des collaborations avec des entreprises du village ou de la région, ils collaborent avec divers privés et entreprises de la région pour, par exemple, la création de bricelets, les absinthes au Val de Travers, la fromagerie Zimmerman, la boucherie Bilat, ainsi qu'un livreur de boisson à La Chaux-de-Fonds.

Concernant la clientèle du restaurant, elle provient principalement de l'extérieur du village⁶², mais également beaucoup de personnes de passage. Également pour la boulangerie, dont la majorité des clients sont des personnes de passage, mais aussi les habitants du village. Ces propriétaires sont également conscients de la situation actuelle du village qui est quelque peu problématique, car elle les concerne de manière assez directe du fait du manque d'implication des habitants dans la vie du village et donc, dans la consommation des biens et services proposés.

Selon eux, le village possède un atout important concernant son histoire. Atout qui pourrait ainsi être exploité avec le commerce en créant une sorte de parcours découverte pour raconter

⁵⁹ Y compris les propriétaires

⁶⁰ L'entreprise familiale existe de 1944

⁶¹ Restaurant, hôtel, boulangerie, espace wellness

⁶² La Chaux-de-Fonds, les Franches-Montagnes, St-Imier



l'histoire du village aux touristes. Cette idée avait déjà été abordée auprès du maire par un des commerçants, cependant il n'y a jamais eu de suite. Concernant le tourisme au sein du village, ce commerce est bien placé pour en parler étant donné qu'ils occupent une place très importante à ce niveau-là. Ils constatent ainsi que la majorité des touristes se déplacent à pied, à vélo à moto ou en voiture. Ils constatent cependant que depuis que la piste cyclable a été déviée et ne passe ainsi plus part le centre du village, le restaurant accueille beaucoup moins de cyclistes.

Pour résumer, ces commerçants semblent conscients de la situation actuelle du village. Ils restent cependant positifs quant au futur de la commune. Leur activité fonctionne bien de par leur positionnement géographique. Ils ont donc la chance d'avoir une bonne partie de la clientèle qui est celle de passage et non du village même.

Entretien n° 2 – Magasin « Mini-Marché »

Cet entretien a été effectué auprès de la gérante du magasin « Mini-Marché » du village. Elle dispose de quatre auxiliaires qui la remplacent quelques heures par mois. Dans ce petit magasin, elle propose des biens de première nécessité (nourriture, boissons, produits ménagers, etc.), ainsi qu'un petit bureau de poste permettant de récupérer ses colis ou d'en renvoyer, mais également de retirer de l'argent. Il y a également une petite salle comprenant des tables et des chaises. Endroit dans lequel les habitants peuvent boire quelque chose après leurs courses.

Elle collabore avec la boucherie des Bois, la boulangerie des Bois, et quelquefois également avec une boulangerie de La Chaux-de-Fonds, en vendant leurs produits.

Pour elle, la force de ce petit magasin est le fait qu'il soit un lieu de rencontre entre habitants. Elle a conscience que le magasin est important pour le développement du village. La faiblesse serait d'après elle, le fait que ce magasin soit vu et utilisé comme un magasin de dépannage et non comme un vrai magasin en tant que tel. Du fait de la proximité des grandes surfaces à La Chaux-de-Fonds, elle ne peut pas rivaliser face à ces grands concurrents. Toutefois, les personnes qui permettent le bon fonctionnement du magasin sont les ouvriers des entreprises du village. Ces derniers viennent y acheter leur dîner avant d'aller travailler. L'autre partie de la clientèle concerne les habitants du village et en particulier les personnes âgées. Elle remarque cependant que les nouveaux habitants du village ont tendance à ne pas venir consommer dans ce magasin. Néanmoins, malgré le fait que le magasin se trouve juste en face de la route principale, il n'y a pas beaucoup de personnes de passage qui s'y arrêtent, par manque de places de parc⁶³. Selon elle, pour résoudre ce problème, l'idéal serait d'exploiter le terrain inutilisé se situant à côté du bâtiment. Cependant, ce terrain n'appartient pas à la commune, mais au propriétaire du bâtiment.

⁶³ Seules 6 voitures peuvent se parquer à côté du magasin



Concernant le soutien que pourrait apporter la commune à son activité, elle n'en voit pas particulièrement. Elle remarque cependant qu'il pourrait être intéressant que la commune offre des bons à utiliser auprès des commerces du village, aux nouveaux habitants.

Suite à l'annonce de la faillite du commerce de détail « Mini-Marché », la commerçante ne sait pas encore ce que deviendra le magasin dans le futur. Son but reste tout de même de garder le magasin en cherchant soit un nouveau distributeur, soit en envisageant peut-être de transformer le magasin en kiosque, tout en gardant quelques biens de première nécessité (pain, viande, etc.) et en agrandissant la partie composant le petit café. Néanmoins, le commerce de détail lui a dès lors conseillé de chercher un autre emploi afin d'assurer ses arrières.

En conclusion, l'avenir du magasin est incertain à cause de la faillite du commerce de détail, même s'il tourne encore bien grâce à une clientèle fidèle. La propriétaire espère tout de même pouvoir garder ce magasin, car elle a conscience que ce commerce est important pour le développement du village.



Synthèse générale des entretiens

Analyse de la demande

Au travers des entretiens concernant la demande, les points de satisfaction suivants sont ressortis :

Dimensions	Points positifs
Marchande	Satisfaction générale du coût de la vie
Fonctionnelle	Situation géographique Gare desservie par les chemins de fers du Jura Services proposés par la commune Travail des secrétaires communales
Culturelle	Attache sentimentale au village de par l'histoire vécue sur ce lieu (habitants ayant toujours habité le village) Proximité des habitants (tout le monde se connaît) Taille du village
De renom	Fierté d'habiter ce village
Esthétique	Beauté des paysages Proximité de la nature Calme

Nous pouvons constater qu'en règle général, les habitants sont très satisfaits de leur vie dans ce village. Le calme, la proximité de la nature, la beauté des paysages et la proximité de la ville de La Chaux-de-Fonds sont ressortis dans la grande majorité des entretiens.

En effet, la majorité des habitants interrogés se sentent chanceux d'habiter un village si agréable. Ils se sentent écoutés par la commune même s'ils n'ont eu que très peu de demandes à faire auprès d'elle. La proximité de la ville de La Chaux-de-Fonds leur permet à tous d'effectuer leurs dépenses ménagères là-bas. Bien que n'utilisant pas les transports en commun pour la majorité d'entre eux, ils sont néanmoins très contents de disposer d'un train reliant le village à La Chaux-de-Fonds ainsi qu'aux Franches-Montagnes. De ce fait, les habitants ayant des enfants ont pu bénéficier, ou bénéficient encore de cet avantage, car leurs enfants peuvent se rendre à l'école secondaire de La Chaux-de-Fonds en train, sans que les parents doivent s'en soucier.



Ayant interrogé des habitants qui ont toujours vécu ici, mais également des personnes y vivant depuis quelques années seulement, ceci m'a permis de me rendre compte que malgré la durée de vie au sein de ce village, la grande majorité s'est très vite sentie chez soi, de par le fait que tout le monde se connaît. Pour d'autres, ils ont eu la chance de s'installer en même temps et dans le même quartier que plusieurs nouveaux habitants, ce qui a permis de créer un lien social très important entre eux.

Pour conclure, la vie semble donc agréable au sein de ce village et aucun point ne pousserait ces habitants à déménager. Toutefois, certains points d'insatisfaction ont été mentionnés à répétition. Les voici donc répartis dans le tableau ci-dessous, en fonction des cinq dimensions de la théorie.

Dimensions	Points négatifs
Marchande	Prix de l'eau
Fonctionnelle	<p>Manque d'initiative de la part de la commune</p> <p>Peu d'évènements</p> <p>Pas de service(s) parascolaire(s) (crèche, etc.)</p> <p>Offre commerciale concernant le magasin alimentaire et non alimentaire peu satisfaisante</p> <p>Service remplaçant le bureau de poste pas satisfaisant</p> <p>Peu de places de parc autour du magasin</p> <p>Plus de distributeurs à billets</p> <p>Heures d'ouverture du bureau communal</p>
Culturelle	Manque d'identité, village effacé
De renom	-
Esthétique	Manque de décorations et autres permettant de définir correctement l'entrée du village

Concernant les points d'insatisfaction, ils concernent en grande majorité la dimension fonctionnelle. En effet, l'élément ressorti dans presque tous les entretiens a été concernant le magasin du village. Les produits proposés ne correspondent absolument pas à la demande. De ce fait, les habitants se voient dans l'obligation d'aller consommer à La Chau-de-Fonds ou encore aux Bois. Le magasin se trouve sous l'enseigne « Mini-Marché ». Cette dernière est actuellement en faillite. De ce fait, le magasin peut fermer du jour au lendemain, ce qui



entraînera également la fermeture des services de la poste au sein du magasin. Toutefois, la commune ne peut pour le moment rien faire face à cette situation. En effet, elle ne possède aucun droit sur ce magasin et n'a donc aucune chance d'influencer une décision. Nous sommes donc face à un problème très important qu'il n'est malheureusement pas possible de résoudre au travers d'actions communales directes. Néanmoins, il serait important que la gérante du magasin envisage une réelle amélioration des produits et services proposés afin de retrouver une clientèle convenable qui permettra au magasin de vivre.

Le second point ressorti dans la majorité des entretiens concerne la fermeture du bureau de poste. Ceci semble avoir beaucoup dérangé la population, même si le magasin du village fait également office de petit bureau de poste. Il semblerait que les services proposés actuellement ne correspondent pas à l'attente des habitants. En effet, le retrait d'argent est limité en fonction de l'argent liquide dont dispose la propriétaire du magasin. De ce fait, si un habitant souhaite retirer une grosse somme telle que CHF 200.- par exemple, il arrive fréquemment que la propriétaire doive refuser. Les habitants interrogés semblent donc très insatisfaits de ce service.

L'un des points les plus importants et sur lesquels je pense pouvoir sans aucun doute améliorer la situation, concerne le manque d'événements permettant la rencontre entre habitants. Ce dernier point semble réellement impacter l'attache des habitants au village. En effet, ne disposant même pas d'une fête de village, il est possible qu'il soit difficile pour de nouveaux habitants de s'intégrer correctement. Tout comme le manque d'identité du lieu, vu comme un lieu de passage et non comme un lieu de vie par les personnes externes à cette petite agglomération.

Les heures d'ouverture du bureau communal sont également source de désagréments pour les habitants. Néanmoins, la commune fait déjà un geste en envoyant par la poste les papiers demandés par les citoyens. De ce fait, les personnes interrogées ont mentionné qu'ils étaient tout de même satisfaits de l'effort mis en place par la commune pour tenter de satisfaire au mieux les demandes des habitants.

En somme, ces éléments ne semblent pas tant que cela influencer la qualité de vie des habitants, car ils se sentent tout de même bien en vivant ici. Toutefois, certains efforts pourront être faits pour rendre cette qualité de vie encore meilleure pour ces derniers, et surtout pour redonner un peu de vie à ce village effacé.

Analyse de l'offre associative

Venons-en maintenant à l'analyse des entretiens auprès de l'offre associative. Cette dernière est composée de quatre sociétés locales suivantes :

- La Fanfare
- Les Femmes Paysannes



- Les Jodlers
- L'Uni hockey

N'ayant pas réussi à convenir d'un rendez-vous pour un entretien avec le président des Jodlers, par manque de disponibilité de cette personne, j'ai dû me restreindre à interroger seulement les trois autres sociétés locales.

Chaque société participe à l'organisation de certains événements au sein du village tel que l'organisation de la fête nationale. Toutefois, elles réalisent individuellement des activités diverses et variées, qui impliquent, ou non, les habitants du village n'étant pas membres.

La fanfare et les Jodlers ont la chance de pratiquer une activité qui permet l'organisation de concerts annuels pour présenter leur travail aux habitants de la région. Ces deux sociétés organisent également chacune un match au Loto annuel pour obtenir quelques finances pour le bon fonctionnement de leurs sociétés. De ce fait, ces deux groupes permettent la création d'événements divertissants, invitant les habitants du village à se retrouver pour passer un bon moment. Néanmoins, leurs activités restent restreintes à un certain type de public. En effet, les Jodlers organisent un théâtre en Suisse-allemand. Dès lors, les habitants ne parlant pas la langue ne peuvent s'y rendre. Concernant la fanfare, il n'est pas au goût de tout le monde d'écouter ce genre de concert. Cependant, cette société attire toujours quelques jeunes membres chaque année. De ce fait, le président semble toujours convaincu de créer un groupe de jeunes musiciens au sein de la fanfare.

Pour ce qui est de la société des Femmes Paysannes, aucune action ne semble être réalisée pour inviter des personnes à devenir membres. La société étant vieillissante, il est important d'agir aujourd'hui si l'on ne souhaite pas voir cette dernière disparaître. Toutefois, l'objectif principal de ce groupe n'a plus lieu d'être aujourd'hui. En effet, les femmes de paysans d'aujourd'hui ne sont plus restreintes à être uniquement femmes au foyer. De ce fait, elles ont beaucoup plus de liberté qu'auparavant et n'ont plus besoin d'avoir un prétexte particulier pour se retrouver entre amies. Bien que la présidente ait mentionné que la société était désormais ouverte à quiconque aimant créer des bricolages et passer du bon temps avec d'autres personnes, le nombre de membres continue de diminuer d'année en année.

Malgré cela, une toute nouvelle société sportive d'uni hockey a intégré les sociétés locales de La Ferrière. Cette dernière a permis d'apporter une certaine jeunesse au sein de l'ensemble des sociétés locales. Le président semble motivé et prêt à mettre en place de petits événements en lien avec l'activité de la société pour rendre la vie du village plus divertissante.

Selon ces sociétés, la commune les soutient toujours financièrement lorsqu'ils en ont besoin. Ils ont également la chance de pouvoir bénéficier de prix préférentiels pour la location de la halle polyvalente, et disposent gratuitement une fois par année, d'une salle possédant une cuisine, afin d'organiser un repas entre membres ou autre.

Pour conclure, le village dispose de peu de sociétés locales. Néanmoins, la plupart de ses sociétés semblent motivées et prêtes à s'investir si des choses sont mises en place. Il serait



donc important que la commune lance quelques idées auprès de ces sociétés afin de les aider autrement qu'au travers une aide financière. Ayant la chance de disposer d'une halle polyvalente en très bon état, ces sociétés ont tout pour organiser des événements qui permettront de donner une âme joyeuse à ce village.

Analyse de l'offre privée

Au travers des entretiens concernant l'offre privée, j'ai pu découvrir des commerçants très conscients de leur importance pour l'économie locale du village. Leurs commerces fonctionnent grâce à leur passion, au travers de leur métier. En particulier pour le boulanger et les restaurateurs. Ces derniers ayant la chance de travailler dans un commerce familial, ils véhiculent ainsi une âme à travers leur enseigne.

La gérante du magasin du village essaie également de maintenir comme elle peut ce commerce. Toutefois, il est difficile de faire fonctionner le magasin si la majorité des habitants ne jouent pas le jeu. La gérante espère tout de même pouvoir faire perdurer son magasin, même si elle doit en changer la nature par la suite. Malgré cela, le commerce de détail a d'ores et déjà conseillé à la gérante d'envisager la recherche d'un autre emploi.

En somme, le village dispose de quelques commerces qui permettent aux habitants les plus âgés de subvenir à leurs besoins sans devoir se déplacer trop souvent à l'extérieur du village. La boulangerie et le restaurant semblent ravir les habitants. Toutefois, si le magasin veut perdurer, des efforts doivent être mis en place, que ce soit de la part de la gérante ou de la commune.

SWOT

Afin de synthétiser au mieux l'analyse de ces entretiens, j'ai pris la décision d'effectuer une analyse SWOT pour identifier les éléments les plus importants ressortis durant ces entretiens.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Calme • Nature, beauté des paysages • Situation géographique • Biens et services proposés • Halle polyvalente 	<ul style="list-style-type: none"> • Situation géographique • Magasin « Mini-Marché » • Manque d'évènements • Lieu effacé
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Création d'une fête de village • Création d'un marché • Mise en avant de l'histoire du village 	<ul style="list-style-type: none"> • Circulation



Les forces mentionnées dans ce tableau démontrent que c'est avant tout pour son calme, sa proximité avec la nature et sa situation géographique que les habitants sont venus s'y installer. La beauté des paysages n'est qu'un plus qui leur fait apprécier davantage leur lieu de vie. L'offre de biens et services semble très généreuse selon les habitants interrogés et ils espèrent que cette offre restera encore longtemps. La halle polyvalente est également ressortie comme une force. En effet, la plupart se sentent chanceux d'avoir accès à une infrastructure autant fonctionnelle au sein d'un si petit village.

Toutefois, quelques éléments de faiblesses ont été mentionnés à répétition. En effet, la situation géographique est également mentionnée comme faiblesse. Les citoyens ont ainsi l'impression que les personnes traversant ce village pour se rendre dans les cantons du Jura, Neuchâtel ou dans le vallon de St-Imier, ne remarquent pas réellement la présence du village. Ainsi, ils trouvent que le village semble trop effacé et souhaiteraient que quelque chose soit mis en place pour y remédier. Comme mentionné dans l'analyse de la demande, le magasin du village est également l'une des grosses faiblesses. Malgré sa situation géographique adéquate, l'offre proposée n'est pas en lien avec la demande. De ce fait, les habitants n'en sont pas satisfaits. En conséquence, il est important que ce magasin s'améliore afin de devenir une force, et non plus une faiblesse.

Concernant les opportunités, elles impliquent surtout la redynamisation du village. En effet, étant l'objectif principal de mon travail, j'ai mentionné ce sujet dans mes entretiens. Il en est donc ressorti des idées de la part de chaque personne interrogée. L'un des éléments le plus ressortis concerne la création d'une fête de village. Certains m'ont également proposé l'idée d'un marché organisé quatre fois par an, dans lequel des artisans pourraient y vendre leurs produits et autres. Ceci permettrait aux citoyens de découvrir les divers artisans qui composent l'offre privée du village, tout en favorisant le commerce local.

Pour ce qui est des menaces, une seule est ressortie en grande majorité. Elle concerne la circulation. En effet, étant une localité se trouvant sur un lieu de passage, la circulation y est très importante aux heures de pointe. De ce fait, ceci peut être une menace au développement du village, car certains potentiels futurs habitants pourraient être réticents à venir y vivre à cause de cela. Néanmoins, sans avoir pu interroger de potentiels habitants, je ne peux me prononcer sur la véracité de cet élément. Considérant également les habitants très satisfaits de leur lieu de vie, il est fort possible que la circulation ne soit pas tant que cela une menace. Toutefois, j'ai décidé de garder cet élément, car il est ressorti dans une partie des entretiens menés.



SYNTHÈSE GÉNÉRALE

Afin de structurer cette synthèse en restant en lien avec le cadre théorique principal, qui est la théorie de l'économie résidentielle, je vais me baser sur les quatre objectifs de cette théorie que sont :

- Localiser l'offre
- Localiser la demande
- Combler les fuites financières
- Faire fonctionner l'économie locale

Localiser l'offre

À travers ce travail, l'offre a été divisée en 3 types :

1. L'offre publique
2. L'offre privée
3. L'offre associative

La première concerne l'offre proposée par la commune, tels que les infrastructures mises à disposition des habitants, les services proposés, etc.

Pour le cas de La Ferrière, l'offre publique semble très complète. En effet, la commune dispose d'une école enfantine et d'une école primaire, une halle polyvalente, de diverses places de parc. Elle propose également plusieurs services tels qu'un service de déneigement, un service d'aide à domicile, ainsi qu'un employé communal qui entretient les alentours du village. La gare desservie par la ligne de chemins de fers du Jura fait également partie des services proposés par le village.

Concernant l'offre privée, cette localité a la chance d'avoir quelques commerces et artisans. Ainsi, il existe une boulangerie, un magasin proposant des denrées alimentaires ainsi que divers produits de première nécessité, un service de poste relié au magasin, quelques hôtels-restaurants et un gîte rural. Il existe également un garage, un salon de coiffure, des entreprises de constructions, etc.

Par rapport à sa taille, ce village dispose donc d'une offre privée assez intéressante qui peut permettre d'attirer de nouveaux habitants, tout comme des touristes.

Pour ce qui est de la dernière offre, qui est l'offre associative. Cette dernière reste moindre. En effet, il n'existe que 4 sociétés locales:

- Société de Fanfare
- Société des Jodlers
- Société des Femmes Paysannes
- Société sportive d'uni hockey



Seules les sociétés de la fanfare et des jodlers organisent régulièrement des événements tel que leurs concerts annuels ainsi que des matchs au Loto.

La société des Femmes Paysannes, quant à elle, organise uniquement la vente de bricolage de Noël sur la place du village, une fois par année. Toutefois, les membres de cette société étant de plus en plus âgées, et de moins en moins motivées, il est fort à parier que ce petit événement ne durera pas encore des années si aucun effort n'est fait.

Concernant la société sportive, cette dernière semble très motivée. Néanmoins, le président ne peut pour le moment pas assumer plus de membres au sein de cette société. Il a donc déjà dû refuser des personnes intéressées à intégrer la société.

Ce village ne dispose donc que de très peu de sociétés locales et il n'est pas sûr qu'elles correspondent à l'attente des habitants. Il est donc important de prendre en compte que la création de nouvelles sociétés locales permettrait d'animer d'une meilleure manière la vie du village.

Localiser la demande

Étant un village composé de 542 habitants, ce territoire n'est donc pas très grand. Toutefois, c'est exactement l'une des raisons pour lesquelles ces habitants y vivent. De ce fait, il est important de répondre à leurs demandes afin de rendre leur qualité de vie la meilleure possible.

Au travers des entretiens qualitatifs, j'ai pu constater que les habitants étaient très satisfaits de la vie qu'ils menaient à La Ferrière. La grande majorité de leurs demandes concernent les points suivants :

- Le calme
- La proximité de la nature
- Beauté des paysages
- Accessibilité du village (train, proximité des villes)
- Commune attentive aux besoins des habitants
- Proximité entre habitants
- Coût de la vie
- École et service parascolaires
- Produits et services permettant aux habitants de subvenir à leurs besoins primaires sans devoir se déplacer en dehors du village
- Évènements permettant les rencontres entre habitants

La plupart de ces demandes sont remplies par l'offre proposée au sein de ce territoire. Néanmoins, il s'avère que certaines demandes ne le sont pas. En effet, l'une des premières demandes ressorties dans presque chaque entretien concerne le manque d'évènements, en particulier à propos de l'organisation d'une fête de village. Les habitants se sentent attachés à ce village. Toutefois, ils remarquent que ce lieu est quelque peu effacé et qu'il lui manque ainsi une identité. En organisant une fête de village, ceci permettrait aux habitants de se sentir réellement reliés à leur lieu de vie, tout en y créant un lieu de rencontre entre les habitants.



La seconde demande concerne les produits et services proposés. En effet, plusieurs remarques sont ressorties lors des entretiens concernant le magasin « Mini-Marché ». Les habitants semblent totalement insatisfaits des produits et services proposés. De ce fait, ils ne s’y rendent plus, sauf en cas d’urgence.

La suppression du bureau de poste il y a quelques années, a également beaucoup dérangé les habitants. Néanmoins, même si le magasin « Mini-Marché » propose également un service de poste, les citoyens interrogés ne semblent pas convaincus par cette offre.

Le manque de service parascolaire est également ressorti durant les entretiens, en particulier concernant la création d’une crèche. En effet, les parents souhaitant mettre leurs enfants en crèche doivent se rendre au village de Sonvilier. Cependant, pour les couples travaillant à La Chaux-de-Fonds, il n’est pas pratique pour eux de mettre leurs enfants dans ce village. De plus, s’ils souhaitent mettre leurs enfants en crèche à La Chaux-de-Fonds, ils doivent payer plus cher, car ils sont hors canton.

Concernant le coût de la vie, l’unique élément ressortit à chaque entretien concernant la demande, porte sur le prix de l’eau. Néanmoins, les habitants restent très satisfaits du coût de la vie en dehors de cet élément.

Comblent les fuites financières

Grâce aux entretiens qualitatifs menés auprès des habitants, j’ai ainsi pu identifier une partie des fuites financières. Celles-ci se font en majorité vers les communes de La Chaux-de-Fonds et de St-Imier, ainsi qu’une petite partie vers la commune des Bois au travers des dépenses ménagères des habitants. La plupart des habitants travaillent également à l’extérieur du village et ont tendance à consommer dans l’agglomération dans laquelle ils travaillent, pour une question pratique. Néanmoins, étant donné que l’offre commerciale concernant le magasin du village ne répond pas aux attentes des habitants, le résultat est sans surprise.

Faire fonctionner l’économie locale

La commune de La Ferrière a la chance de disposer d’une offre publique et privée très intéressante. Il est donc important d’exploiter ces éléments au maximum. Toutefois, il faudra mettre en place des éléments qui permettront de recentrer l’économie au sein du village. En effet, la grande majorité des dépenses des habitants s’effectuent dans les localités avoisinantes. De ce fait, l’économie locale ne peut fonctionner correctement. Malgré le fait qu’une majorité de personnes de passage consomme au sein du village, il est important de recentrer la consommation des habitants, afin que l’argent puisse circuler au moins une fois à travers le cycle. Néanmoins, c’est au travers des futures recommandations que je pourrai aider l’économie locale à mieux fonctionner.



Analyse SWOT

Pour conclure cette synthèse générale, j'ai pris la décision de réaliser une seconde analyse SWOT pour synthétiser au maximum les éléments importants ressortis au travers de ce dossier.

Forces	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> • Position géographique • Biens et services proposés • Calme • Paysages • Facilité de déplacement • Collaboration intercommunale avec La Chaux-de-Fonds 	<ul style="list-style-type: none"> • Offres et services proposés (magasin Mini-marché) • Manque d'implication des habitants
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none"> • Collaborations intercommunales 	<ul style="list-style-type: none"> • Loi sur l'aménagement du territoire • Mobilité de la population

À travers ce travail, j'ai ainsi pu constater que la position géographique influe beaucoup sur la décision des habitants à venir s'installer dans ce village. En effet, étant à proximité de La Chaux-de-Fonds, ceci permet aux habitants du village de profiter des avantages de la ville, tout en gardant les avantages d'habiter dans un petit village. La facilité de déplacement au sein même du village et aux alentours semble également être une force. Par conséquent, les habitants peuvent se rendre très facilement dans les villes avoisinantes, que ce soit en voiture ou en train. Les biens et services proposés semblent également être une force. En effet, les habitants espèrent que la qualité de vie qu'ils ont actuellement grâce à cette offre de biens et services perdurera. Le calme et la beauté des paysages font également tout le charme de cette petite localité. Ces éléments sont largement ressortis dans les entretiens menés auprès de la demande. La commune a également la chance de disposer de l'accord avec la commune de La Chaux-de-Fonds pour scolariser les enfants dès la 7^{ème} hamos à l'école secondaire Bellevue. De ce fait, les parents n'ont pas à se soucier d'une fermeture de classe.

Venons-en maintenant aux faiblesses. Comme ressorti plusieurs fois durant ce travail, l'offre proposée par le magasin du village est insuffisante. De plus, la faillite du commerce de détail n'arrange rien. Ainsi, au moment où je compose ce dossier, le magasin vit ses derniers jours et risque de fermer d'ici fin 2018. Le manque d'implication des habitants est également une faiblesse. Toute fois, c'est le manque d'événements qui empêche les nouveaux citoyens de s'intégrer et aux anciens de se retrouver, qui pourrait expliquer ce manque de motivation.



Concernant les opportunités, les collaborations intercommunales avec les communes du vallon de St-Imier, ainsi qu'avec la ville de La Chaux-de-Fonds, pourraient aider ce village à se développer. Néanmoins, des collaborations entre La Chaux-de-Fonds et La Ferrière risquent d'être compliquées à mettre en place, car ces deux communes se trouvent sur deux cantons différents.

Pour terminer, l'une des menaces qui touchent cette localité est, la révision de la loi sur l'aménagement du territoire. Cette dernière a bouleversé le développement de beaucoup de communes. Toutefois, c'est pour le bien du développement de l'ensemble du pays que cela a été mis en place.

La mobilité ayant également énormément évolué ces dernières années, ceci impacte déjà le village de La Ferrière. Les habitants se déplaçant désormais avec beaucoup plus de facilité qu'auparavant, il est plus facile pour eux de consommer et travailler à l'extérieur de leur lieu de vie. En effet, la plupart des habitants travaillent à La Chaux-de-Fonds, ils consomment donc en majorité dans cette ville. De ce fait, l'économie locale subit les conséquences de ce changement de mode de vie.

Le village de La Ferrière est donc face à quelques menaces importantes. Toutefois, c'est au travers de recommandations bâties sur les forces et les opportunités du lieu que nous pourrions réduire l'impact des menaces et diminuer la quantité de faiblesses.



RECOMMANDATIONS

Le but de ce travail était de trouver des recommandations en adéquation avec les besoins des habitants et des entreprises, mais également en fonction des moyens dont dispose la commune. Ces recommandations se baseront sur mon analyse générale menée au travers de ce travail.

Elles seront structurées à l'aide de la théorie des agencements marchands, grâce aux objectifs utilisés dans cette théorie:

1. Concevoir une offre
2. Labelliser l'offre
3. Organiser les rencontres entre l'offre et la demande
4. Capter les affects du client et le fidéliser
5. Composer et justifier un prix auprès du client pour qu'il se décide à sortir son portefeuille

Toutefois, l'ensemble de ces objectifs ne sera pas forcément utilisé pour la réalisation des recommandations. En effet, certains objectifs ne sont actuellement d'aucune utilité pour le village de La Ferrière.

Recommandations pour l'objectif n° 1 : Concevoir une offre

Recommandation n° 1 : Entreprendre des démarches pour accueillir un nouveau commerce, éventuellement sous une nouvelle enseigne avec un nouveau gérant.

Grâce à ce travail, j'ai pu découvrir une demande réelle face au magasin du village. L'offre n'est actuellement pas du tout satisfaisante. De ce fait, les habitants ne s'y rendent presque plus. Il y a également le commerce de détail « Mini-Marché » qui est présentement en faillite. Ainsi, le magasin peut actuellement fermer du jour au lendemain. De par cette situation, j'ai ainsi développé une recommandation afin d'améliorer au mieux l'offre proposée.

Actuellement, les petits commerces peinent à survivre face aux leaders de leur marché. De ce fait, il est important que les pouvoirs publics les soutiennent du mieux qu'elles peuvent.

Ainsi, pour le magasin du village de La Ferrière, je propose à la commune d'encourager les personnes du village à reprendre ce commerce. Pour ce faire, la commune peut envoyer un courrier à tous les ménages du village en y indiquant les éléments suivants :

- Situation actuelle du magasin : faillite et grand risque de fermeture définitive
- Recherche d'une personne motivée à reprendre le commerce
- Précision sur le fait que le futur gérant n'est pas tenu de garder le commerce tel qu'il l'est actuellement : Création d'un kiosque, d'une boucherie, d'un café, etc.
- Proposition d'aide au financement pour la reprise des fonds propres du commerce de la part de la commune
- Adresse mail ou téléphone pour la prise de contact en cas d'intérêt

Si une personne souhaite reprendre le commerce tel qu'il est actuellement, la commune peut ensuite envisager de trouver un éventuel nouveau commerce de détail tel que « Denner » ou « Coop Pronto » prêt à ouvrir une petite filiale au sein du village. Toutefois, ces deux commerces de détail n'ont pas les mêmes attentes concernant l'ouverture d'une filiale. En effet, le montant des fonds propres demandés par l'enseigne « Denner » est de CHF 50'000.-, tandis que pour l'ouverture du « Coop Pronto », le capital nécessaire varie entre CHF 130'00.- et CHF 150'000.-. L'investissement n'est donc absolument pas le même. Les chances qu'une filiale « Denner » ouvre à La Ferrière restent cependant faibles. En effet, il en existe déjà une dans la commune des Bois, village situé à seulement 5 minutes de La Ferrière. Toutefois, ces enseignes ayant déjà une place bien démarquée au sein du secteur du commerce de détail, ceci permettrait de proposer une diversité de produits en quantité suffisante pour les habitants. Il faut aussi tenir compte du service postal se trouvant actuellement au sein du magasin, qui peut éventuellement créer des réticences auprès des commerces de détail.

Si un tel projet est envisagé par un futur gérant, la commune peut donc l'aider à monter un dossier complet en appuyant le fait que cette dernière est prête à soutenir financièrement ce projet.

Recommandation n° 2 : Mettre en place un plan d'aménagement de place de parc pour le magasin du village

Même si le magasin du village réussit à perdurer, il est important de créer plus de places de parc autour du commerce. En effet, actuellement, seules environ 4 à 5 voitures peuvent se garer à côté du magasin⁶⁵. Il existe un terrain non utilisé⁶⁶, juste à côté du bâtiment. Cette zone était autrefois un jardin. Toutefois, depuis quelques années, plus personne ne l'entretient. C'est pourquoi il serait intéressant d'exploiter ce terrain de manière utile en y créant des places de parc pour le magasin.



De ce fait, je propose à la commune d'entreprendre de nouvelles démarches⁶⁷ auprès du propriétaire du terrain afin d'envisager la possibilité de soit, racheter le terrain, soit de financer une partie de la création des places de parc, tout en lui laissant la propriété. Ainsi, le propriétaire pourrait louer le local du magasin et les places de parc ensemble au futur gérant. Toutefois, afin d'amener le projet de la meilleure manière qu'il soit, il est important que la commune veille à expliquer correctement les raisons de ce projet et quels peuvent être les

⁶⁵ Voir zone jaune sur l'image

⁶⁶ Voir zone rouge sur l'image

⁶⁷ La commune avait déjà contacté le propriétaire auparavant. Toutefois, aucune réponse n'avait été reçue



avantages pour le propriétaire d'accepter. Ainsi, un courrier devra être adressé au propriétaire, en mentionnant les éléments suivants :

- Situation actuelle : Manque de places de parc pour le magasin
- Objectif : Améliorer l'offre et les services proposés par le magasin afin qu'il perdure
- Financement : Rachat par la commune du terrain et frais de construction aux frais de la commune et du futur gérant / Participation de la commune à une partie de frais de construction, mais le terrain ne change pas de propriétaire
- Souhait d'un entretien avec le propriétaire
- Adresse mail / numéro de téléphone pour la prise de contact

S'il s'avère que le propriétaire reste à nouveau sans réponse, la commune peut également envisager un contact par téléphone afin de s'assurer que ce dernier a bien reçu le courrier. Ce projet étant essentiel pour faire perdurer le magasin du village, il est important que des actions soient mises en place au plus tôt.

Recommandation n° 3 : Créer une fête de village à l'aide d'un comité d'organisation

Suite à la demande des habitants interrogés, il semble important de créer une fête de village. De ce fait, l'objectif principal de cet événement sera : de rassembler les habitants afin de développer un lien social plus important tout en les divertissant. Afin de créer une fête de village qui plaise à tous et qui soit organisée correctement, un comité d'organisation pourrait être créé pour la mise en œuvre de cette fête. Ainsi, la commune pourrait transmettre par courrier à chaque ménage afin que les habitants intéressés à aider à la création d'une fête de village puissent s'inscrire auprès de la commune pour intégrer le comité. Il est également important de mentionner que les membres du comité ne sont pas tenus d'en faire partie chaque année. Le but serait de ramener de nouveaux membres chaque année, afin de rendre cette fête unique.

N'ayant pas de date symbolique, la fête du village pourrait être organisée en septembre, durant un week-end, lorsque les beaux jours sont encore là. Il est cependant important de veiller à définir une date qui ne chevauche pas d'autres événements de la région. L'événement se déroulerait soit dans la halle polyvalente du village en cas de mauvais temps, soit à l'école de la Combe du Pelu en cas de beau temps. Ce bâtiment n'étant désormais presque plus utilisé, il pourrait ainsi être rentabilisé quelques jours dans l'année de cette manière. Il dispose également d'une grande place pouvant accueillir beaucoup de monde et diverses installations.

En cas de beau temps, le comité et ses bénévoles pourraient installer les éléments suivants :

- Tables et bancs
- Stands pour chaque société locale et autres artisans
- Scène avec micro et éclairages
- Stand de buvette et restauration



Les tailles des stands des sociétés locales pourraient être définis en fonction de l'activité souhaitée de chaque société. Toutefois, il serait intéressant que chaque société prépare de petits dépliants expliquant leurs activités afin que d'éventuelles personnes intéressées puissent en savoir plus sur la société.

Concernant les activités de chaque société, la société des femmes paysannes pourrait y vendre des bricolages et autres, etc. La société sportive d'uni hockey pourrait quant à elle créer un terrain d'uni hockey afin d'organiser un tournoi d'uni hockey entre habitants. Les gagnants recevraient aussi des bons pour les commerces du village et de la région. De ce fait, le comité devra entreprendre des recherches de sponsors et autres pour obtenir ces bons.

La fanfare pourrait organiser un petit concert en jouant certains morceaux et la société des Jodler pourrait chanter quelques chansons également.

Ces stands sont également ouverts aux artisans et autres du village, qui souhaiteraient présenter leur travail aux habitants, mais également à l'école du village. Ainsi, les enfants pourraient y présenter leurs travaux réalisés à l'école et éventuellement préparer un petit spectacle à l'occasion.

Étant donné que l'événement pourrait se dérouler sur un week-end, il serait intéressant de créer une balade gourmande organisée à pied, mais également en chars attelés par des chevaux pour les personnes ne pouvant pas ou peu marcher. Ainsi, plusieurs stands seraient répartis sur un parcours à travers le village. Divers artisans et autres pourraient de ce fait faire découvrir leurs produits aux habitants, tout en faisant également découvrir la beauté du village.

Afin de faire connaître l'événement au sein du village et dans la région, le comité peut créer des affiches à mettre dans les commerces du village et aux alentours, réaliser un événement sur le réseau social Facebook, éventuellement mettre en place une promotion sur les réseaux sociaux de manière ciblée sur les personnes habitant la région, ou encore faire de la publicité sur les radios régionales⁶⁸.

Bien évidemment, un budget doit être mis en place pour ce genre d'événement. Toutefois, les dépenses resteront moindres, car pour la plupart des éléments à mettre en place, la commune ou les sociétés locales disposent déjà du matériel nécessaire. Les dépenses les plus importantes concerneront la publicité réalisée pour l'événement, et l'achat de nourriture et boissons pour la buvette. Néanmoins, les recettes gagnées au travers de l'achat de nourriture et boissons pourront être utilisées pour rembourser en partie les dépenses effectuées pour l'événement et servir de fonds pour les sociétés locales ainsi que pour l'école afin de mettre en place des sorties pour les enfants⁶⁹.

⁶⁸ RJB, RFJ et RTN

⁶⁹ Camp de ski, course d'école, etc.



Recommandation n° 4 : Créer un service parascolaire

Tout comme dans l'ensemble du pays, le village ne dispose pas d'assez de place pour accueillir des enfants en crèche ou pour d'autres services parascolaires. En effet, au sein de la localité, il existe une seule maman de jour. Cette personne s'approchant progressivement de l'âge de la retraite, elle ne pourra bientôt plus s'occuper des enfants.

Ainsi, la commune doit réagir et mettre en place une offre adéquate pour les années à venir. La commune ayant la chance de disposer d'une halle polyvalente à seulement deux minutes à pied de l'école primaire, je lui propose donc de mettre en place un service d'accueil parascolaire pour les enfants scolarisés. La halle polyvalente dispose d'une petite salle avec des tables, chaises et une cuisine. Ainsi, il serait aisé d'accueillir les enfants à midi pour les repas, mais également pour les accueillir après l'école pour qu'ils effectuent leurs devoirs en attendant que leurs parents finissent leur travail. L'unique investissement face à ce projet concerne l'engagement de personnes compétentes ainsi que la nourriture pour les enfants. Toutefois, ceci permettrait également de créer de nouveaux emplois au sein du village.

Recommandation n° 5 : Créer un marché ambulant en collaboration avec les communes du Vallon de St-Imier

Souhaitant en premier lieu envisager des recommandations avec la ville de La Chaux-de-Fonds, car une grande majorité des habitants du village se rendent fréquemment dans cette ville, il s'est avéré plus difficile de mettre en place des collaborations intercommunales du fait que cette ville se trouve dans le canton de Neuchâtel, et La Ferrière dans le canton de Berne. Les collaborations inter cantonales sont plus difficiles à mettre en place de par les différents règlements et lois qui dirigent ces cantons. De ce fait, certaines idées de recommandations n'ont pu être rédigées, car elles se révéleraient trop difficiles, voire impossibles à réaliser. Ainsi, j'ai choisi de réfléchir à des recommandations pouvant être mises en place avec des communes du Jura Bernois.

Sachant que le magasin du village a un avenir très incertain actuellement, il est important de maintenir une offre de denrées alimentaires au sein du village. De ce fait, je propose à la commune d'organiser un marché ambulant en collaboration avec les communes avoisinantes. Le principe serait d'organiser un marché une fois par mois de manière simultanée entre les communes du vallon de St-Imier⁷⁰. Ainsi, le premier mois, le marché aurait lieu dans la commune de La Ferrière, le mois d'après à Renan, ensuite à Sonvilier, etc. De ce fait, ceci permettrait aux artisans de ces villages de faire découvrir leurs produits à une plus large palette de clients tout en aidant l'économie locale.

Chaque commune dispose d'une place du village qui pourrait être exploitée pour le marché. Toutefois, en cas de mauvais temps, le marché pourrait se dérouler dans les halles et salles de spectacles de chaque commune.

⁷⁰ Renan, Sonvilier, St-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary



Un comité d'organisation pourrait être mis en place avec un représentant par commune afin d'organiser au mieux ce marché. Ne demandant pas d'investissement financier particulier en dehors de l'achat d'éléments pour la création de chaque stand, ce marché permettrait surtout aux artisans des villes et villages de la région de faire fonctionner leur commerce, tout en développant l'économie locale de chaque village. Ceci permettrait également aux personnes ne pouvant plus se déplacer en dehors de leur localité, de pouvoir profiter de produits frais de la région.

Recommandation n° 6 : Créer des bons des commerces du village et alentours

Actuellement, la commune offre des sacs poubelles aux naissances d'enfants au sein du village. Toutefois, il serait intéressant d'envisager d'offrir des bons des commerces du village et de certains commerces alentour aux nouveaux habitants afin de favoriser l'économie locale et régionale. Ces bons pourraient concerner les commerces suivants :

- Magasin
- Boulangerie
- Restaurants
- Hôtels
- Espace bien-être

Ces bons pourraient être offerts à l'occasion d'évènements au sein du village, tels que tombolas, matchs au Loto, concours, etc. Toutefois, pour une première fois, la commune pourrait offrir un bon par ménage afin de faire découvrir l'offre aux habitants.

Recommandation pour l'objectif n° 3 : Organiser les rencontres entre l'offre et la demande

Recommandation n° 7 : Créer d'une page Facebook

De nos jours, le digital a pris une grande place au sein de la vie de tous. Les outils que nous offre internet permettent d'avoir accès à des ressources illimitées. Ils permettent également aux entreprises de toucher leur cible d'une manière encore plus précise qu'auparavant. De ce fait, il semble important qu'une commune comme La Ferrière profite de ces outils. En sachant qu'actuellement, elle dispose d'un terrain à bâtir uniquement utilisable pour la construction d'immeubles locatifs, la commune pourrait ainsi tenter de trouver une personne prête à investir dans ce projet au travers une communication à l'aide d'une page Facebook.

Cet outil permettrait également de faire un geste pour l'écologie en évitant l'impression de papier et l'envoi par la poste d'informations aux habitants. Toutefois, il est important de prendre en compte que tous les habitants ne sont pas adeptes des réseaux sociaux. C'est pourquoi la suppression des communications par papier ne pourra se faire entièrement. Néanmoins, la commune pourra désormais communiquer plus facilement avec ses habitants en partageant des informations telles que des évènements, des changements au sein de la localité (travaux sur une route, fermeture d'un commerce, recherche de fonds pour un projet, etc.). La commune pourra dès lors utiliser cet outil en lien avec la première recommandation. En effet, étant à la recherche d'un successeur pour le magasin du village, la commune peut

désormais créer une annonce sur la page Facebook pour ceci. Elle peut également envisager la promotion de l'annonce grâce aux outils de publicité proposés par Facebook, permettant ainsi de toucher d'une manière plus ciblée les personnes de la région.

Recommandations pour l'objectif n° 4 : Capter les affects du client et le fidéliser

Recommandation n° 8 : Organiser un concours de décorations de Noël entre habitants

Le village manque d'évènements. La vie y est calme, mais presque trop selon certains habitants. L'idéal serait donc que les sociétés locales créent des évènements. Toutefois, comme me l'ont fait remarquer ces dernières, les membres sont quelque peu démotivés et ne souhaitent donc plus trop s'investir en dehors de leurs évènements actuels. De ce fait, j'ai donc dû trouver une idée qui permettrait aux sociétés locales de ne pas devoir constamment s'investir pour animer la vie du village. Ainsi, je propose à la commune d'organiser un concours de décorations de Noël entre habitants du village. Ce concours peut être relié à l'évènement des fenêtres du calendrier de l'avent⁷¹ déjà organisé chaque année. Cet évènement aurait comme but de proposer aux habitants de décorer une fenêtre de leur logement de manière jolie et originale.

L'ensemble des habitants pourraient ensuite voter pour la meilleure fenêtre grâce à des bulletins de vote reçus dans leur boîte aux lettres, mais également depuis le site internet de la commune. La famille gagnante recevrait des bons⁷². Cet évènement permettrait ainsi aux citoyens de s'impliquer dans la décoration du village durant la période de Noël, tout en créant des liens entre anciens et nouveaux habitants.

Recommandation n° 9 : Créer deux panneaux d'affichage en bois à l'entrée et la sortie du village

Le village étant perçu comme effacé par ses habitants, il est désormais important de rendre ce lieu plus convivial et plus marqué. Ayant la chance de disposer d'un employé communal qui participe à l'entretien du village, ceci permettra dès lors d'éviter à la commune de devoir effectuer des dépenses exagérées dans l'embellissement du village.

L'une des premières choses à mettre en place est la décoration de l'entrée et la sortie du village. N'étant pas très marqué, il serait important de créer deux grands panneaux d'affichage en bois indiquant l'entrée et la sortie, décorées à l'aide de fleurs.



⁷¹ Évènement organisé durant les jours de décembre, pendant lesquels les habitants peuvent s'inscrire et se verront attribuer une date durant le mois de décembre, pour laquelle ils devront décorer une fenêtre de leur maison, et inviter, s'ils le souhaitent, les habitants à y venir pour manger et boire quelque chose durant la soirée

⁷² En lien avec la recommandation numéro 6



Pour ce faire, la commune peut collaborer avec l'une des menuiseries du village afin de faire participer les artisans.

Ce panneau mentionnerait les éléments suivants :

- Message de bienvenue / Message d'au revoir
- Magasin du village
- Service de Poste
- Restaurants et hôtels du village
- Activités possibles mentionnées par des émoticônes
- Évènements
- Parcelles à louer / acheter
- Appartements à louer

Ainsi, ceci permettrait d'encourager les personnes de passages de s'arrêter, et éventuellement consommer au sein du lieu. Mais également de tenir au courant les habitants, tout comme les personnes de passages, sur l'actualité du village. Il permettrait également de mieux marquer l'entrée et la sortie du village.



CONCLUSION

Conclusion générale

Le village de La Ferrière a tout pour réussir à se développer correctement. Néanmoins, l'élément fondamental qui est ressorti au travers de ce travail est le manque d'identité ressenti par les habitants. De ce fait, il était primordial pour moi de réussir à créer des recommandations en lien avec cette demande émanant des habitants. Ces derniers ne souhaitent pas que le village s'agrandisse et accueille trop d'habitants, car ils y vivent pour le calme de la campagne et n'envisagent pas que cette petite agglomération ressemble à une petite ville. De ce fait, l'accueil de nouveaux habitants n'était donc pas le but principal de ce village. Son objectif était donc de recentrer au maximum les dépenses au sein de l'économie locale, en favorisant une offre de biens et services de qualités permettant aux habitants actuels de satisfaire au mieux leurs besoins, tout en proposant des évènements permettant la création de lien social entre anciens et nouveaux habitants.

Grâce aux recommandations établies suite à ce travail de recherche, j'espère pouvoir aider cette commune à amener un peu de vie à ce village.

Pour rappel, la problématique de ce travail était la suivante :

Pour quelles raisons la commune de la Ferrière était-elle qualifiée de commune résidentielle et comment la rendre plus attractive ?

Le village de La Ferrière est ainsi qualifié de commune résidentielle par le fait qu'une grande majorité des habitants travaille et consomme à l'extérieur. Ceci résulte d'une offre d'emploi peu satisfaisante⁷³, ainsi que d'une offre privée insatisfaisante concernant la vente de denrées alimentaires et non-alimentaires. Le manque d'évènements joue également un rôle dans la qualité de vie que peuvent percevoir les habitants. Les éléments pour la rendre plus attractive ont été abordés au travers des recommandations. Ces dernières étant basées sur la capacité de la commune à stimuler la création des liens sociaux et l'amélioration des biens et services proposés.

Afin de clôturer ce travail, nous allons désormais valider ou non l'hypothèse générale qui est la suivante :

« Le développement du village dépend aussi bien de la qualité de vie perçue par les habitants (cette qualité de vie étant dépendante des prestations et de la qualité du lien social), que de l'offre et de la maîtrise foncière. »

D'après mes recherches, je peux désormais affirmer que cette hypothèse est positive. En effet, la qualité de vie perçue joue un rôle important dans le développement d'une localité. Ainsi, si les habitants n'étaient réellement pas satisfaits de leur qualité de vie, il y a longtemps qu'ils

⁷³ Ce qui est totalement logique, de par la taille du village.



seraient partis habiter ailleurs. De ce fait, le développement du village ne pourrait fonctionner correctement, car il n’y aurait plus d’habitants pour apporter des revenus extérieurs et les dépenser au sein même du lieu. Ainsi, l’économie locale ne pourrait fonctionner correctement. La qualité de vie est très clairement perçue au travers des prestations proposées par une commune. En effet, grâce à ce travail, j’ai pu constater que les habitants étaient satisfaits des biens et services proposés par cette commune, ce qui les incitait à rester habiter ici, au lieu d’habiter en ville. La qualité sociale joue également un rôle pour une majorité des habitants, dans la qualité de leur vie au sein du lieu. Les personnes interrogées ont toutes mentionné se sentir bien dans ce village, de par le fait qu’il existe une proximité entre la grande majorité des habitants. Ainsi, le fait que les habitants se connaissent presque tous entre eux permet ainsi d’engendrer une qualité de lien social importante.

Concernant l’offre et la maîtrise foncière, je ne peux qu’approuver le fait qu’elle participe directement au développement d’un territoire. En effet, grâce à mes recherches, j’ai ainsi identifié les leviers de développement d’un territoire, l’élément numéro un étant la maîtrise du foncier. En effet, une commune ne peut s’agrandir si elle ne dispose pas de terrains à bâtir. Toutefois, elle doit également veiller à utiliser ces terrains avec parcimonies, afin de respecter la révision de la loi sur l’aménagement du territoire, et d’éviter d’utiliser des zones à bâtir sans réfléchir à l’impact que cela peut avoir sur l’avenir du territoire.

Pour conclure, mon hypothèse générale s’est avérée positive grâce à un travail de recherche effectué de manière consciencieuse. De ce fait, nous pouvons dès lors affirmer qu’un territoire ne peut se développer correctement, que s’il peut offrir une qualité de vie importante, qui sera jugée par la qualité des biens et services proposés au sein du territoire, au travers de l’offre privée, publique et associative, mais également par la qualité du lien social qui peut inciter un habitant à venir vivre sur ce territoire s’il ressent une attache particulière tel qu’un ami, une famille, etc.

Conclusion personnelle

Ce travail m’a permis d’approfondir un sujet en utilisant les ressources acquises durant ma formation à la Haute école de Gestion. J’ai ainsi pu me rendre compte à quel point il est difficile de relier la théorie à la réalité. J’ai également été confrontée à des difficultés. En effet, ayant eu l’habitude d’avoir un fil rouge défini par un corps enseignant, il était difficile pour moi de savoir par où commencer sans ce fil rouge. Néanmoins, mon directeur de travail, Monsieur Nicolas Babey, m’a aidée en cadrant quelque peu mes idées.

Étant moi-même habitante de ce village depuis toujours, j’ai eu la chance de connaître beaucoup d’informations sans avoir à les chercher. J’ai également pu me baser sur mon propre ressenti au sein de ce village. Néanmoins, il s’est avéré que cet avantage s’est quelque peu retrouvé en inconvénient lors de mes entretiens. En effet, j’ai eu tendance à influencer les réponses des habitants en exposant mes propres ressentis par rapport à ma qualité de vie. Ainsi, si ce travail était à refaire, j’envisagerais de le faire auprès d’une commune que je ne connaîtrais



que très peu. En revanche, le fait de connaître la grande majorité des habitants m'a permis d'obtenir très facilement mes entretiens.

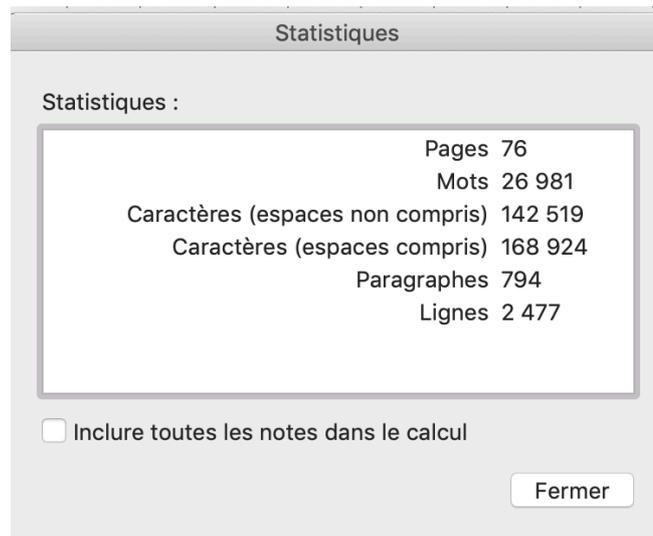
En conclusion, je suis tout de même très satisfaite du travail effectué. Ce n'est jamais au premier essai qu'il est parfait. Néanmoins, après des mois de travail, je suis contente d'être arrivée au bout de ce dossier qui finalise mes trois années d'études à la Haute école de Gestion.



Déclaration d'authenticité

Je soussignée Kathleen Fuhrer déclare avoir réalisé mon travail seule et sans avoir utilisé d'autres sources que celles cités dans la bibliographie. Toutes les citations ont été mises en évidence et sont dûment référencées

Selon le point 11 de la « Directive Travail de Bachelor », le document principal comporte au minimum 25'000 et au maximum 28'000 mots (tables des matières, tableaux et graphiques, bibliographie et annexes non comprises). La statistique ci-dessous a été déterminée en respectant les critères de la « Directive Travail de Bachelor »



Lieu, Date et Signature :

.....

Rappel des conséquences d'une fausse déclaration d'authentification (Art. 19 de la directive « Travail de Bachelor »)

Art. 19. Fausses déclarations, tricherie et plagiat

1 S'il est prouvé ultérieurement que les affirmations de l'étudiant-e faites dans la déclaration d'authentification étaient fausses, le TB sera considéré comme échoué dans son ensemble, invalidant le titre remis.

2 En cas de tricherie ou de plagiat, les dispositions du Règlement général des études de la Haute Ecole Arc et du Règlement de filière s'appliquent.



BIBLIOGRAPHIE EXPLORATOIRE

BABEY Nicolas, Manuel de développement territorial (Version 1), 2017.

COMMUNE DE LA FERRIERE, Plan de quartier « Derrière l'église - Règlement de quartier, Février 2013

COMMUNE DE LA FERRIERE, Règlement de construction

KNOEPFEL Peter (dir.), Les stratégies politiques et foncières des grands propriétaires fonciers en action. Etudes de cas, Cahier de l'IDHEAP 247/2009.

MATTHEY Michel et SCHULER Martin, Aménager le territoire. La gestion d'un bien commun, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, Coll. Le savoir suisse, 2017

OFFICE FEDERAL DE LA STATISTIQUE, Portraits régionaux 2017 : communes, 19.04.2017

OFFICE FEDERAL DU LOGEMENT, Droit de préemption des communes – Rapport à l'intention du Conseil fédéral, Confédération suisse, Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche, 2014

SEGESSEMANN Alain, De la production à la consommation : le rôle de l'économie résidentielle dans le développement régional (thèse de doctorat), Université de Neuchâtel, Groupe de recherche en économie territoriale (GRET), 2016.

Site internet de La Ferrière [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://www.laferriere.ch>

BIBLIOGRAPHIE MOBILISÉE

Rapports et livres

BAUDET, Sylvain, 2011. *Économie résidentielle, du diagnostic à la stratégie*. Réseau rural français.

CUSIN François et DAMON Julien, 2010. *Les composantes de l'attractivité résidentielle*.

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 2017. *Établissement et emplois selon la commune, le secteur économique et la classe de taille*.

Plan directeur cantonal de Berne, Plan directeur 2030, 5 juillet 2017, Edition : Conseil-exécutif du canton de Berne

SEGESSEMANN Alain & CREVOISIER Olivier, 2013. *L'économie résidentielle en Suisse : une approche par les emplois*. Armand Colin. ISBN : 9782200928704

SEREX Alexandre Nicolas, 2011. *Etude sur la perception et l'image de la station de Zermatt en Suisse*. Haute école de Gestion de Genève

SERVICE DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, 2017. *Attractivité résidentielle, mixité sociale et fonctionnelle*. Département du développement territorial et de l'environnement



Tillemans Leah, WEBER Philippe, RUEGG Jean et PRELAZ-DROUX Roland, 2012. *Maitriser le foncier pour maitriser la production urbaine*. Université de Lausanne et Haute école d'ingénierie et de Gestion du Canton de Vaud

UBS, 2017. *Commune La Ferrière BE*. Real Estate Local Fact Sheet

Sites internet

CANTON DE BERNE, 2018. Portail du canton de Berne. *Canton de Berne* [en ligne]. [Consulté le 30 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.be.ch/portal/fr/index/portraet.html>

CHRONOLOGIE JURASSIENNE, 2018. La Ferrière. *Chronologie-jurassienne* [en ligne]. Mis à jour le 4 juillet 2016. [Consulté le 26 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.chronologie-jurassienne.ch/fr/002-LIEUX/F/Ferrie-re--La.html>

COMMERCES INDÉPENDANTS D'ERGUËL, 2018. *CIDE* [en ligne]. Publié EN 2018. [Consulté le 24 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.le-cide.ch/>

COMPARIS.CH, 2018. Rapport immobilier : analyses et prévision d'évolution du marché. *Comparis.ch* [en ligne]. [Consulté le 28 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://fr.comparis.ch/immobilier/immobilienpreise>

COOP. Concept de franchise, *coop-mineraloel* [en ligne]. [Consulté le 3 novembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.coop-mineraloel.ch/fr/coop-pronto-shop-stations-service-coop/concept-de-franchise/>

DENNER, 2016. Devenez indépendant grâce à Denner. *Denner* [en ligne]. Publié en 2016. [Consulté le 20 octobre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.denner.ch/fr/ueber-uns/selbststaendig-mit-denner/werden-sie-selbststaendig-mit-denner/>

DIRECTION DES FINANCES DU CANTON DE BERNE, 2018. *Direction des finances* [en ligne]. Publié en 2018. [Consulté le 28 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : http://www.fin.be.ch/fin/fr/index/steuern/steuern_berechnen/steueranlagen.html

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLIQUES, DES TRANSPORTS ET DE L'ÉNERGIE, 2018. Géoportail du canton de Berne. Publié en 2018. [Consulté le 28 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.geo.apps.be.ch/fr/>

ETAT DE VAUD, 2017. Loi sur l'aménagement du territoire : les nouveaux enjeux. *Youtube* [en ligne]. Publié le 5 juillet 2017. [Consulté le 15 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=R2kie8-N-KE>

ETUDES ET ANALYSES, 2008. Comment réussir une analyse PESTEL? *Etudes et analyses* [en ligne]. Publié le 5 janvier 2015. [Consulté le 8 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.etudes-et-analyses.com/blog/gestion-de-projet/reussir-analyse-pestel-05-01-2015.html>



L'ASSEMBLÉE FÉDÉRALE DE LA CONFÉDÉRATION SUISSE, 1979. Loi fédérale sur l'aménagement du territoire. *Confédération suisse* [en ligne]. Publié le 22 juin 1979, mis à jour le 1^{er} janvier 2018. [Consulté le 11 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19790171/index.html>

L'ÉQUIPE D'ELUESLOCALES.FR, 2018. Commune résidentielle, comment redynamiser la vie locale? *Elueslocales.fr* [en ligne]. Publié le 13 août 2018. [Consulté le 2 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.elueslocales.fr/actualites/collectivites/commune-residentielle-comment-redynamiser-la-vie-locale/>

LA HAUTE ECOLE DE GESTION ARC À NEUCHÂTEL ET L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL, 2015. Introduction au colloque, Prof. Nicolas Babey, HEG-Arc. *Youtube* [en ligne]. Publié le 19 août 2015, mis à jour le 19 août 2015. [Consulté le 16 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=CyR1M36U7g>

LE NOIRMONT, 2018. Site internet du village. *Noirmont* [en ligne]. [Consulté le 3 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.noirmont.ch/>

LÉPINE Jean Christophe, 2016. Un cadre conceptuel simple : la théorie de la base. *Slideplayer* [en ligne]. Publié en 2016. [Consulté le 15 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://slideplayer.fr/slide/5418199/>

LGL et CLI, 2018. Reviez le 27^{ème} Chant du Gros en images. *Arcinfo* [en ligne]. Publié le 8 septembre 2018. [Consulté le 2 octobre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.arcinfo.ch/dossiers/le-chant-du-gros/articles/le-chant-du-gros-vu-des-reseaux-sociaux-782287>

LOPEZ Florian, 2011. Analyse PESTEL. *Actionnovation* [en ligne]. Publié le 2 octobre 2011. [Consulté le 22 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.actinnovation.com/innobox/outils-innovation/analyse-pestel>

NATITINGOU, 2008. Les chaînes de valeurs territoriales. *Impulseconsult* [en ligne]. Publié le 20.02.2008. [Consulté le 21 août 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.impulseconsult.org/les-chaines-de-valeurs-territoriales.html>

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 2016. Distribution des revenus. *Confédération suisse* [en ligne]. Publié en 2016. [Consulté le 19 août 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/situation-economique-sociale-population/bien-etre-pauvrete/inegalites-de-repartition-des-revenus/distribution-des-revenus.html>

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 2018. Bilan de la population résidente permanente selon le niveau géographique, institutionnel, la nationalité (catégorie), le sexe et la composante démographique. *Tableaux interactifs STAT-TAB* [en ligne]. Mis à jour le 6 août 2018. [Consulté



le 20 août 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/fr/px-x-0102020000_201/-/px-x-0102020000_201.px/table/tableViewLayout2/?rxid=cf448dfb-5024-4199-9f91-332af4e7c324

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 2018. Établissements et emplois selon la commune, le secteur économique et la classe de taille. *Tableaux interactifs STAT-TAB* [en ligne]. Mis à jour le 23 août 2018. [Consulté le 20 août 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/fr/px-x-0602010000_102/-/px-x-0602010000_102.px/table/tableViewLayout2/?rxid=4081aaab-4830-457d-ba56-ad4bb0a6d95d

OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE, 2018. Ménages privés selon les niveaux géographiques institutionnels et la taille du ménage. *Tableaux interactifs STAT-TAB* [en ligne]. Mis à jour le 3 août 2018. [Consulté le 20 août 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.pxweb.bfs.admin.ch/pxweb/fr/px-x-0102020000_402/-/px-x-0102020000_402.px/table/tableViewLayout2/?rxid=d62b6e19-caa3-4247-a250-5c6d50b6b221

OUI GARANTIR DES LOGEMENTS, PROTÉGER LE PAYSAGE, 2013. Oui à la Loi sur l'aménagement du territoire, car elle... *Oui à la Loi sur l'aménagement du territoire* [en ligne]. Publié en 2018. [Consulté le 23 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.loi-amenagement-du-territoire-oui.ch/lessentiel-en-bref>

RAIFFEISEN Investment Office, 2018. Informations sur les communes. *Raiffeisen* [en ligne]. Publié le 24 novembre 2011. [Consulté le 28 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.raiffeisen.ch/rch/fr/clients-privés/hypotheques/hypopedia/informations-commune.html>

RENAN, 2018. Site internet du village. *Renan* [en ligne]. [Consulté le 3 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.renan.ch/>

RTS, 2013. La révision de la loi sur l'aménagement du territoire est largement acceptée. *RTS* [en ligne]. Publié le 3 mars 2013, mis à jour le 3 mars 2013. [Consulté le 5 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.rts.ch/info/suisse/4695168-la-revision-de-la-loi-sur-l-amenagement-du-territoire-est-largement-acceptee.html>

SAIGNELÉGIER, 2018. Site internet du village. *Saignelegier* [en ligne]. [Consulté le 3 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.saignelegier.ch/>

SAINT-IMIÉRIER, 2018. Site internet de la ville. *Saint-imier* [en ligne]. Publié en 2017. [Consulté le 2 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.saint-imier.ch/>

SECRÉTARIAT D'ÉTAT À L'ÉCONOMIE, 2016. Employeurs du secteur domestique. *Seco.admin* [en ligne]. Publié le 18 mars 2016. [Consulté le 10 juillet 2018]. Disponible à l'adresse :



https://www.seco.admin.ch/seco/fr/home/Arbeit/Personenfreizugigkeit_Arbeitsbeziehungen/schwarzarbeit/Arbeit_korrekt_melden/Private_Arbeitgebende.html

SONVILIER, 2018. Site internet du village. *Sonvilier* [en ligne]. [Consulté le 2 novembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://www.sonvilier.ch/>

TALANDIER, Magali, 2009. Richesse et développement des territoires. *HAL archives ouvertes* [en ligne]. Publié en février 2009, mis à jour le 19 août 2013. [Consulté le 1er juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00851941/document>

VICTOR, Charly Camilien, 2016. Contribution des activités touristiques au développement territorial : une étude cas de la commune de Port-Salut. *Memoireonline* [en ligne]. Publié en 2016, mis à jour en 2016. [Consulté le 1^{er} juillet 2018]. Disponible à l'adresse : https://www.memoireonline.com/06/17/9974/m_Contribution-des-activites-touristiques-au-developpement-territorial--une-etude-cas-de-la-commun12.html

VLP-ASPAN, ?. Révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire : étape 1 (LAT 1) et étape 2 (LAT 2). *VLP-ASPAN* [en ligne]. Publié en 2018. [Consulté le 23 juillet 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.vlp-aspan.ch/fr/themes/revision-lat>

VOLLET, Dominique, 2015. L'économie résidentielle. *Wikiterritorial* [en ligne]. Publié le 3 avril 2015, mis à jour le 29 mai 2015. [Consulté le 16 mai 2018]. Disponible à l'adresse : <http://www.wikiterritorial.cnfpt.fr/xwiki/wiki/econnaissances/view/Notions-Cles/Leconomieresidentielle>

WIKIPEDIA, 2005. Abraham Gagnebin. *Wikipedia* [en ligne]. Publié le 25 juillet 2005. Mis à jour le 2 mars 2018. [Consulté le 28 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Abraham_Gagnebin

WIKIPEDIA, 2005. Ville-dortoir. *Wikipedia* [en ligne]. Publié le 18 juillet 2005. Mis à jour le 11 juin 2018. [Consulté le 17 septembre 2018]. Disponible à l'adresse : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Ville-dortoir>

WIKIPEDIA, 2006. Grignotage (urbanisme). *Wikipédia* [en ligne]. Publié le 16 juin 2006, mis à jour le 13 juin 2013. [Consulté le 5 mai 2018]. Disponible à l'adresse : [https://fr.wikipedia.org/wiki/Grignotage_\(urbanisme\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Grignotage_(urbanisme))

WIKIPEDIA, 2011. Théorie de la base économique. *Wikipédia* [en ligne]. Publié le 30 mars 2011, mis à jour le 10 décembre 2016. [Consulté le 16 mai 2018]. Disponible à l'adresse : https://fr.wikipedia.org/wiki/Th%C3%A9orie_de_la_base_%C3%A9conomique